ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

FOULON PERE ET FILS, SARL au capital de 5 000 euros, siège social : 1 Voie de Voulaine 21520 LOUESME, 790 845 325 RCS DIJON, décision du 29/09/2022 : nomination de Monsieur Romaric FOULON (1 Voie de Voulaine 21520 LOUESME) gérant en remplacement de Monsieur Rémi FOULON, décédé le 25/08/2022.
Pour avis

AL23005684

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

JBSB
Société civile de portefeuille
au capital de 350 000 €
Siège social
5, rue Robert Thénard
21190 MEURSAULT
830 770 764 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 6 décembre 2022, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'acquisition, cession, construction et propriété de tous immeubles ou droits immobiliers - mise en valeur, administration, gestion et exploitation par bail, location, sous-location sous quelque forme que ce soit, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés - acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'un immeuble, location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble - Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société - obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque ; La Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis

AL23005835

MODIFICATIONS DES STATUTS

SOGYMEX
SARL au capital de 50 000 €
Siège social
18 RUE CHARLES DUMONT
21000 DIJON
RCS DIJON 833 372 865

L'assemblée générale extraordinaire du 05/12/2022 a décidé à compter du 05/12/2022 de : - Rendre effective la démission de Monsieur OUARTI Mohamed aux fonctions de co-gérant.
- Modifier l'objet social anciennement Import-export de matériels de construction bâtiment qui devient • Import-export et Achat et vente de bovins et génisses et de petits ruminants vivants ;• Commerce de gros (commerce interentreprises) de viandes de boucherie • Import-export Commerce de gros de matériel agricole. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.
- Augmenter le capital social de 49 000 € par apports en le portant de 1 000 € à 50 000 €. Article 6 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS DIJON
GOUASMIA MANSOUR

AL23005839

DIRECTEUR GÉNÉRAL

CEC
SAS au capital de 80 000€
Siège social
3 allée des Corvées
21240 TALANT
341 846 400 RCS DIJON

Par AGO du 22/11/2022, il a été décidé de constater la cessation des fonctions de directeur général de Monsieur Emmanuel CHEVIGNARD demeurant 16 allées des mûriers, 21380 ASNIERE LES DIJON à compter du 22/11/2022.
Mention au RCS de DIJON.

AL23005843

TRANSFORMATION

CHARDONNIER
SARL au capital de 21 000 euros
porté à 105 000,00 euros
Siège social
Hameau de Buisson
21550 LADOIX-SERRIGNY
439 344 144 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 17/12/2022 a décidé : - la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société ; de proroger de 49 années la durée de la Société, soit jusqu'au 08/10/2100, et de modifier l'article 5 des statuts ; de transférer le siège social du Hameau de Buisson, 21550 LADOIX-SERRIGNY au 71/73 rue Desnouettes 75015 PARIS à compter du ce jour, et de modifier l'article 4 des statuts ; - d'augmenter le capital social de 84 000,00 euros par l'incorporation directe de réserves au capital. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent cinq mille euros (105 000,00 euros). La dénomination de la Société et son objet demeurent inchangés. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. M. Marc SCHIETTEKAT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par : PRESIDENT : La société 5M, société privée à responsabilité limitée au capital de 18 600,00 euros dont 6 200 euros libérés, ayant son siège social, Drève de la chevalerie 6 1430 BIERGHES REBECQ, immatriculée en Belgique sous le numéro 0880.887.187, représentée par Marc SCHIETTEKAT. DIRECTEUR GÉNÉRAL : M Franck THIRION demeurant 48 Avenue Verdier 92120 MONTROUGE.
Pour avis. Le Président

AL23005852

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCI DES AMANDIERS
Société Civile Immobilière
au capital de 2 000 Euros
Siège social
11 Chemin des Amandiers
21200 BEAUNE
850 478 819 R.C.S. DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2022, il a été décidé : - d'augmenter le capital social de 360 000 euros, pour le porter ainsi à 362 000 euros, par création de 360 000 parts nouvelles et par apport en numéraire. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. - de nommer Mme Amélie DINKEL, demeurant 11 Chemin des Amandiers 21200 BEAUNE, en qualité de gérante pour une durée d'un exercice social venant à l'expiration à l'issue de l'AGO sur les comptes clos le 31 décembre 2023, en remplacement de Monsieur Edouard DINKEL, démissionnaire.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis.La Gérance.

AL23005860

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

ISTYA COMPETENCES
SASU au capital de 500 euros
Siège social
3 Rue de la Louvière
21110 AISEREY
904 027 406 RCS DIJON

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 19/12/2022 : ISTYA COMPANY, société par actions simplifiée au capital de 500 euros, dont le siège social est 3 Rue de la Louvière, 21110 AISEREY, immatriculée sous le numéro 922 272 398 RCS DIJON, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Mme Céline DIONIGI, démissionnaire. L'article 28 des statuts a été modifié et le nom de Mme Céline DIONIGI a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de la Société ISTYA COMPANY.
POUR AVIS. Le Président

AL23005861

MODIFICATIONS DES STATUTS

ECOLE DES VINS DE BOURGOGNE
Société à responsabilité limitée
au capital de 604 542 euros
Siège social
6 rue du 16ème Chasseurs
21200 BEAUNE
440 292 662 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 22 novembre 2022, l'Associé Unique a décidé : D'étendre l'objet social aux activités de découverte et mise en valeur du patrimoine de la Bourgogne, et plus particulièrement de toutes les activités lucratives développées par l'Association Cité des climats et vins de Bourgogne ; gestion et l'exploitation d'un débit de boissons bénéficiant d'une licence restaurant ou débit de boisson, de type bar, bar à vin, brasserie, restaurant, proposant un service de consommation sur place et de la vente à emporter ; gestion d'une activité traiteur accessoire à l'activité restaurant ; gestion et l'exploitation d'une boutique de produits liés au vin et aux Cités des vins et des Climats de Bourgogne et de tous produits accessoires ; location, la mise à disposition, la privatisation d'espaces d'accueil de réception, de salles de réunion, séminaire, pouvant inclure différents services et prestations ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
De remplacer à compter de ce jour, la dénomination sociale «ECOLE DES VINS DE BOURGOGNE» par «EDVB» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
La transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social telles qu'approuvé précédemment, son siège, et sa durée demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 604 542 euros.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Christian VANIER et M. Olivier LE ROY.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
ASSOCIATION CITE DES CLIMATS ET VINS DE BOURGOGNE, Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 aout 1901, immatriculée sous le numéro de Siret 853 953 792 00019, dont le siège social est situé 12 Boulevard Bretonnière – 21204 BEAUNE Cedex, représentée par M. Benoit de CHARETTE, en sa qualité de Président.
DIRECTEUR GÉNÉRAL :Monsieur Olivier LE ROY, demeurant 26 rue Bannelier 21000 DIJON.
COMMISSAIRE AUX COMPTES nommé : SAS AUDITIS, ayant son siège social 69 route de Digoin – 71130 DIGOIN, immatriculée sous le numéro 382 535 144 RCS MACON.
Pour avis
Le Président

AL23005870

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL BOURGEON GHISLAINE
Société civile
au capital de 321 270 euros
Siège social
15 Grande Rue
21170 MONTOT
819 549 122 RCS DIJON

Par une assemblée générale ordinaire en date du 2 février 2022, la collectivité des associés a nommé Madame BOURGEON Laura, demeurant 24 rue Georges Duthu – 21600 LONGVIC, co-gérante de la société pour une durée illimitée.
Pour avis, La gérance.

AL23005878

NON DISSOLUTION

Le 10/12/2021, l'associé unique de la société IMMOPRO (SARL au capital de 7 500 euros, ayant son siège situé 3 bis avenue Junot, 21000 DIJON, et immatriculée 879 559 169 RCS DIJON), statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis. Le gérant.

AL23005882

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LA PRAIRIE

Aux termes d'un acte en date du 30 novembre 2022, il a été décidé par la société LA PRAIRIE, SC au capital de 388,75 €, dont le siège social est à SOMBERNON (21540) - Route Départementale 9, immatriculée au RCS de DIJON sous le n°420 804 544, de transférer le siège social à CHAINEE-DES-COUPIS (39120) – 13, Grande Rue, à compter de ce jour, et de modifier l'article 5 des statuts de la Société en conséquence. La Société sera à l'avenir immatriculée au RCS de LONS-LE-SAUNIER.
Pour avis

AL23005884

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

EARL DOMAINE ARMELLE ET JEAN MICHEL MOLIN
Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Société civile
au capital de 195 000,00 euros
Siège social
54 Route des Grands Crus
21220 FIXIN
401726450 RCS DIJON

Aux termes de décisions en date du 15 décembre 2022, la collectivité extraordinaire des associés a décidé de. transférer le siège social du 54 route des Grands Crus à. FIXIN, au 4 rue du Chapitre à FIXIN, et ce à compter du même jour.
Pour avis, la gérance.

AL23005891

MODIFICATIONS DES STATUTS

EARL ASDRUBAL BAPTISTE ET OLIVIER
Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital de 138 073.07 €
Siège social
ROUTE DE CHEUGE
21310 JANCIGNY
327 684 452 RCS DIJON

Aux termes d'une AGE en date du 24/11/2022, à effet du 20/12/2022, la collectivité des associés a :- modifié la dénomination de la société en « EARL DU BIEF », - décidé de transférer le siège social au 14 rue du Moulin 21310 RENEVE,- pris acte de la démission de Monsieur Olivier ASDRUBAL de ses fonctions de gérant.
Pour avis et mention,
La Gérance

AL23005903

MODIFICATION DU CAPITAL

LEGRAND INVESTISSEMENTS
EURL au capital de 410 000 euros
porté à 920 000 euros
Siège social
5 rue Devosge 21000 DIJON
813 415 924 RCS DIJON

Par décision du 21/12/2022, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 510 000,00 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la modification de l'article 7 des statuts : le capital social est fixé à 920 000 euros.
Pour avis. La Gérance

AL23005909

TRANSFORMATION

EARL DEHER
SOCIETE CIVILE
AU CAPITAL DE 69 184,00 EUROS
SIEGE SOCIAL
12 BIS RUE ROULOTTE
21110 LONGEAULT-PLUVAULT
330 517 749 RCS DIJON

Aux termes de décisions prises en date du 7 Décembre 2022, l'associé unique a décidé de transformer l'EARL en SCEA dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Dénomination sociale : SCEA DEHER
Siège social : 12 BIS RUE ROULOTTE – 21110 LONGEAULT-PLUVAULT
Capital social : 98 848,00 €
Objet social : Gestion et exploitation d'un domaine agricole
Gérant : M. Thomas DEHER, demeurant 12 Bis Rue Roulotte – 21110 LONGEAULT-PLUVAULT
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Pour avis et mention,
La Gérance

AL23005910

MODIFICATIONS DES STATUTS

PIERAN
SCI au capital de 1 524,49€
Siège social
5 rue des Montots
21800 NEUILLY-LES-DIJON
RCS DIJON n°389 216 854

Aux termes d'un acte reçu par Me BAILLY, notaire à DIJON, le 15/12/2022, il a été : 1) Constaté la démission de M Pascal MASSIP, de ses fonctions de gérant à compter dudit jour ; 2) Décidé du transfert de siège de la société de NEUILLY-LES-DIJON 5 rue des Montots, à MARSANNAY-LA-COTE 6 rue Saint Martin. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La gérance

AL23005914

MODIFICATIONS DES STATUTS

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SERGE CHEVEAU
SA à Conseil d'administration
au capital de 1 440 000 €
Siège social
LADOIX SERRIGNY (Côte d'Or)
Rue des Barrigards
322 202 599 RCS DIJON

L'assemblée générale extraordinaire du 28/11/2022 devenue définitive le 20/12/2022 a : réduit le capital de 1.296.000 € pour le ramener à 144.000 € ; modifié la dénomination qui devient « SERGE CHEVEAU » ; constaté que le siège social se trouve désormais 10 Rue des Barrigards 21550 LADOIX-SERRIGNY ; prorogé la durée de la Société de 50 années à compter du 19/07/2031 ; modifié les statuts en conséquence ; modifié le mode d'administration et de direction de la société par adoption de la formule à directoire et conseil de surveillance régie par les articles L. 225-57 à L. 225-93 du code de commerce, et a adopté les nouveaux statuts de la société, nommé en qualité de membres du conseil de surveillance :- M. Stéphane CHEVEAU demeurant Cidex 59, 17 Rue des Eglantiers 21550 LADOIX-SERRIGNY,- Mme Martine CHEVEAU demeurant Rue des Barrigards 21550 LADOIX-SERRIGNY,- Mme Mathilde BIZOUARD demeurant 21 Rue des Carrières 21700 CORGOLOIN.
Aux termes de sa première délibération en date du même jour, le conseil de surveillance a nommé aux fonctions de Président dudit conseil : Mme Martine CHEVEAU sus-nommée et en qualité de Directeur Général unique : Mme Karine BIZOUARD demeurant Cidex 55, 10 Impasse des Gavroches 21550 LADOIX-SERRIGNY.
Toutes transmissions d'actions, quel que soit le bénéficiaire, sont soumises à l'agrément du conseil de surveillance. Les autres mentions publiées demeurent inchangées.
Pour Avis.

AL23005916

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCI LASER
Société civile immobilière
au capital de 762,25 euros
Siège social
18 Rue de Verdun
21470 BRAZEY-EN-PLAINE
349 322 503 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14.12.2022 réunie à 11H, les associés ont décidé - de mentionner le capital social en euros dans les statuts. ; l'article 6 a été modifié en conséquence, - la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la société à compter du 14.12.2022. M. Jean-Claude BOMBAL demeurant à PORT LA NOUVELLE (11210), Chemin de Sainte Lucie Lieudit la Campagne, a été nommé liquidateur. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée à BRAZEY-EN-PLAINE (21470) 18 Rue de Verdun siège de liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation, seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Pour avis, le Liquidateur.

AL23005923

SEA

SARL au capital de 100 000 € porté à 240 000 € Siège social : 405 route de Varennes Hameau de Gigny, 21200 BEAUNE 434 933 750 RCS DIJON. Par décision du 5/12/22 l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 140 000 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 100 000 €. Nouvelle mention : Capital social : 240 000 €. Pour avis. La Gérance

AL23005938

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

LES ESPACES VERTS CHALONNAIS
SNC au capital de 150.000 €
SIEGE SOCIAL : ZAC du Maupas
Avenue du Général de Gaulle
71880 CHATENOY LE ROYAL
312 368 186 RCS CHALON SUR SAONE

Par acte du 01/12/2022, l'objet social a été modifié comme suit « l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, terrains, biens et droits immobiliers ; l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de tous immeubles. » ; la durée de la société a été prorogée de 50 ans à compter du 23/03/2028 ; le siège social a été transféré à BLIGNY LES BEAUNE (21200) 4 Rue de la Ruotte ; les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera désormais immatriculée au RCS de DIJON. Le Gérant est la SARL LA RUOTTE à BLIGNY LES BEAUNE (21200) 4 La Ruotte, 438 381 808 RCS DIJON représentée par M. Claude VAL demeurant à BLIGNY LES BEAUNE (21200) 4 La Ruotte. Les associés sont la SARL LA RUOTTE, sus-nommée et la SARL FAMILIALE VIAL à BLIGNY LES BEAUNE (21200) 4 La Ruotte, 823 091 335 RCS DIJON.
Pour Avis.

AL23005941

MODIFICATION DU CAPITAL

AGC DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
Ancien capital : 290.540 euros
Nouveau capital : 315.800 euros
Siège social : 28 rue de la Redoute
21850 ST APOLLINAIRE
448 052 258 RCS DIJON

L'AGE du 28/11/2022 a décidé de réduire le capital social de 18.900 € pour le ramener de 290.540 € à 271.640 € par voie d'annulation de 945 actions. Le Président a constaté le 20/12/2022 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.
L'AGE du 21/12/2022 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 44.160 € par émission de 2.208 actions nouvelles de numéraire, pour le porter de 271.640 € à 315.800 €. En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.
POUR AVIS
Le Président

AL23005942

MODIFICATION DE DIRIGEANT

DA SILVA FRERES
SARL au capital de 10 366 euros
Siège social
21 Bis, rue Jacques Seurre
21230 ARNAY LE DUC
417 591 179 RCS DIJON

Par délibération du 15/12/2022, les associés ont pris acte de la démission de Manuel DA SILVA et Antonio DA SILVA de leurs fonctions de gérant à compter du 31/12/2022 et ont décidé de ne pas procéder à leur remplacement.
Pour avis

AL23005949

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ENTREPRISE GENELOT
Société à responsabilité limitée
au capital de 86 925 euros
Ancien siège social
3, Rue des Artisans
21800 QUETIGNY
Nouveau Siège
6/8 rue de Bastogne
21850 ST APOLLINAIRE
RCS DIJON 334 555 539

Le 22/12/2022, l'AGE des associés de la SARL ENTREPRISE GENELOT a décidé de transférer le siège social du 3, Rue des Artisans, 21800 QUETIGNY au 6/8 rue de Bastogne, 21850 ST APOLLINAIRE, à compter du 01/01/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL23005951

NON DISSOLUTION

SARL POURRIER, SARL au capital de 50 000 euros ayant son siège social : 26 RUE MUSETTE 21000 DIJON, immat. 483 840 757 RCS DIJON ; Aux termes d'une délibération en date du 30/11/2022, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis

AL23005954

MODIFICATION DE CAPITAL

ELEVAGE COGNARD
Exploitation agricole à responsabilité limitée
Société civile au capital de 631 400 euros
Siège social : 5 Chemin de l'Ancienne Route
21 140 CHARIGNY
537 543 753 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2022 a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 631 400 euros à 322 000 euros par rachat et annulation de 3 094 parts sociales.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL23005962

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DMC IMMO
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 42 Route de Seurre -
Hameau de Chaugey,
21170 LOSNE
913 363 651 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée DMC IMMO a décidé de transférer le siège social du 42 Route de Seurre - Hameau de Chaugey, 21170 LOSNE au 3 Rue Jules Guesde - 91130 RIS-ORANGIS à compter du 1er janvier 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

AL23005965

TRANSFORMATION D'UNE SOCIÉTÉ EN SAS / SASU

Dénomination : SARL HOLDING LALLEMAND.
Forme : SARL.
Capital social : 319685 euros.
Siège social : Rue ANDRE AMPERE, 21160 MARSANNAY-LA-COTE.
423341452 RCS de Dijon.
Aux termes de l'AGE en date du 26 décembre 2022, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.
MARSANNAY CONSTRUCTION
Président : SAS, sise rue Ampère, 21160 Marsannay la Cote, immatriculé au greffe de Dijon sous le numéro 485240667 et représenté par Olivier LALLEMAND
Directeur général : Madame Emilie LALLEMAND, demeurant 9 ET 11 rue Jules Massenet, 21000 Dijon
Accès aux assemblées et vote : tout actionnaire peut se présenter aux assemblées générales et voter, chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : les cession d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément préalable des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix..
la dénomination sociale a été modifiée et est devenue «HOLDING LALLEMAND».
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL23005981

NON DISSOLUTION

SAS MLB MEDIAS
SAS au capital de 1 000 €
11 avenue du 8 septembre 1944,
21200 BEAUNE
531 630 325 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 9/11/2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL23005987

TRANSFORMATION

BOURGOGNE COUVERTURE
Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
au capital de 132 000 euros
Siège social
6, impasse Boirac - 21000 DIJON
016 650 046 RCS DIJON

Par décision du 12/12/2022 à 7 heures, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent. inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 132.000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre. En cas de pluralité. d'associés, la cession d'actions à des tiers à quelque titre que ce soit, doit être autorisée par décision collective des associés. Monsieur Bruno PILOT et de Madame Laurence PILOT, ont cessés leur fonction de gérant du fait de la transformation et en remplacement la société LBMA PILOT, SAS au capital de 177.000 euros, dont le siège social est situé 6, impasse Boirac - 21000 DIJON, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 494.611.510 a été nommée Président.
Pour avis
La Présidence

AL23006026

TRANSFORMATION

SELARL S3D
SELARL au capital de 1 000 €
Siège social : 19, Avenue Albert Camus
21000 DIJON
828 817 528 RCS DIJON

Suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 octobre 2022 il a été décidé à compter du 17 octobre 2022 :
- la transformation en Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée et l'adoption des nouveaux statuts
- de nommer en qualité de Président : M. DOSSARPS Denis demeurant : 18A, Rue Général Nansouty - 21000 DIJON
- de changer la dénomination de la société, ancienne dénomination : SELARL S3D, nouvelle dénomination : SELAS S3D
Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à la part fixée par les présents statuts et, donne droit au vote et à la représentation lors des décisions collectives, dans les conditions fixées par les statuts. Cession d'actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable des deux tiers (2/3) des

ANNONCES LÉGALES

associés exerçant leur profession au sein de la Société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, le représentant légal.

AL23006032

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

HOUSE BARBER

SASU au capital de 500 €
Siège Social
5 RUE DAUBENTON
21000 DIJON
912600574 RCS de DIJON

Par AGE du 10/08/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 27 RUE FRANCOIS MITTERRAND 54570 FOUG, à compter du 10/08/2022. Radiation au RCS de DIJON et immatriculation au RCS de NANCY

AL23006036

// GÉRANCE

KRISTINA MIHAILA
Entrepreneur individuel
chirurgien-dentiste
5 rue Berbisey 21000 DIJON
SIRET 824 211 288 00025

AVIS DE CESSION DE FONDS
Suivant ASSP en date du 13/12/2022 enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DIJON 1 le 21/12/2022, dossier 2022 00112853, référence 2104P01 2022 A 04206, Mme Kristina MIHAILA, entrepreneur individuel exerçant 5 rue Berbisey 21000 DIJON, a cédé un fonds de chirurgien-dentiste exploité à la même adresse à la SELARL VSS CABINET DENTAIRE au capital de 5 000 €, RCS DIJON n°921 051 595 dont le siège social est 5 rue Berbisey 21000 DIJON, moyennant le prix de 180 000 € réparti de la façon suivante :
- éléments incorporels 140 000 €
- éléments corporels 40 000 €
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2023 ou à la date d'immatriculation définitive à l'Ordre des Chirurgiens-dentistes de Côte d'Or de la SELARL VSS CABINET DENTAIRE si celle-ci est postérieure.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, à la SARL 2T CONSEIL sise 4 rue du Rompot 21121 FONTAINE-LES-DIJON.
Pour avis

AL23005887

AVIS DE FUSION

CHRONO CHAPE, SAS, Ancien capital : 500.000€ Nouveau capital : 530.000€, 33 rue de Gondevin 21110 LONGEAULT-PLUVAULT RCS DIJON : 481 928 224
Suivant décisions unanimes du 20/12/2022, les associés de la Société CHRONO CHAPE ont définitivement approuvé le projet de fusion établi le 30/09/2022 déposé le 09/11/2022 au greffe et publié au BODACC le 15/11/2022 et son avenant du 20/12/2022 avec CHRONO CHAPE REGION BOURGOGNE, SARL, capital social 10.000,00 €, 33 rue Gondevin (21110) LONGEAULT-PLUVAULT, RCS DIJON n°519654826 et CHRONO CHAPE REGION NORD, SARL, capital social 10.000,00 €, 33 rue Gondevin (21110) LONGEAULT-PLUVAULT, RCS DIJON n°519655559 et les apports effectués. Fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/01/2022. Il résulte des décisions unanimes des associés, qu'ont été émises à une valeur nominale de 1 € chacune, 10 920 actions nouvelles au profit des associés de la société CHRONO CHAPE REGION BOURGOGNE autres que la société absorbante (rapport d'échange 182 actions CHRONO CHAPE pour 1 part CHRONO CHAPE REGION BOURGOGNE) et 19 080 actions nouvelles au profit des associés de la société CHRONO CHAPE REGION NORD autre que la société absorbante(rapport d'échange 318 actions CHRONO CHAPE pour 1 parts CHRONO CHAPE REGION NORD). Le capital social de la société absorbante a été augmenté d'une somme de 10 920€, puis de 19 080€ soit un total de 30.000,00 €. Le capital social est désormais fixé à 530.000,00 € divisé en 530.000 actions de 1 € nominal chacune. L'actif apporté est évalué par CHRONO CHAPE REGION BOURGOGNE est évalué à 2 328 671€, le passif apporté à 1 162 886 €, soit un actif net de 1 219 785 €. L'actif apporté par CHRONO CHAPE REGION NORD est évalué à 5 795 978 €, le passif apporté à 2 148 968 €, soit un actif net de 3 647 010 €. Prime de fusion CHRONO CHAPE REGION BOURGOGNE : 62 267,10 €. Prime de fusion CHRONO CHAPE REGION NORD : 199 740,60 €. Boni de fusion CHRONO CHAPE REGION BOURGOGNE : 1 137 198 € - Boni de fusion CHRONO CHAPE REGION NORD : 3 418 789 €.

AL23005978

// DIVERS

TRANSFERT DE SIÈGE

LA CHOUETTE FABRIQUE

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 32 rue des mariniers
21110 BRETENIERE
901 482 372 RCS DIJON

Aux termes de l'AGE du 19/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social au **5 bd Eiffel 21600 LONGVIC** à compter du 19/12/2022.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL23005972

AVIS

Appel à Candidatures du 02/01/2023
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BEAUNE: Pré - Urbanisme : zone A.Aa du PLU - Objectif : Maintien de l'occupant.
1 ha 09 a 50 ca
- Le petit ormeau: ZC-4
COLOMBIER : Parcelle de pré avec hangar - Urbanisme : RNU
2 ha 87 a 40 ca
- Champs derriere: ZD-19(Z)-19(AJ) (avec bâtiments)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 23/01/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23005990

Notaires Dijon Préfecture
scp de notaires
43, Rue de la Préfecture
21000 DIJON

AVIS DE SAISINE DU LEGATAIRE UNIVERSEL

SUCCESSION PONE Gérard
Par testament olographe du 16/05/2006, M. Gérard PONE né à ARNAY LE DUC le22/06/1935, célibataire, demeurant DIJON (21000), 19 boulevard Eugène Spuller, décédé le 14/10/2022 à DIJON, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé aux minutes de Me LEVRAY, notaire à DIJON suivant acte reçu par lui le 27/12/2022 dont copie a été adressée au Tribunal Judiciaire de DIJON le 29/12/2022. Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me Didier LEVRAY, notaire à DIJON 43, rue de la Préfecture,chargé du règlement de la succession.

AL23006030

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ENERSOL BOURGOGNE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social et siège de liquidation: 22 Rue des Mazières
21121 FONTAINE LES DIJON
521 829 911 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 9/12/2022, à Fontaine-lès-Dijon, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Arnaud BOURGOGNE, demeurant 22 Rue des Mazières 21121 FONTAINE LES DIJON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis Le Liquidateur

AL23005679

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : JULAPA.
Forme : SC société en liquidation.
Capital social : 228 000 euros.
Siège social : 33 Cours GENERAL DE GAULLE, 21000 DIJON.487603045 RCS de Dijon.
Aux termes de l'AGE en date du 30 novembre 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Pascal BALLET demeurant 10 rue Philippe le Hardi, 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du DIJON.
Le liquidateur.

AL23005877

DISSOLUTION

P'TIT THOM

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 100 euros
Siège social
13 rue Thiers
58270 SAINT-BENIN-D'AZY
533 813 887 RCS NEVERS

Le Gérant a décidé aux termes d'une délibération en date du 21 décembre 2022 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2022 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
A été nommé comme liquidateur, Monsieur Maxime PAGES, demeurant à SAINT-ELOI (Nièvre) 4 rue des Bleuets.
Le siège de la liquidation est fixé à SAINT-ELOI (Nièvre) 4 rue des Bleuets.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur

AL23005889

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LA COTE D'OR

Société civile en liquidation
Au capital de 21 022,72 euros
Siège social
21120 VILLEY SUR TILLE
Siège de liquidation
7 rue du Docteur Chaussier
21000 DIJON
778 183 459 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 30.11.2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Martial GERARD. demeurant 23 B route de Chatillon 21120 VILLEY SUR TILLE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur.

AL23005895

seido
1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN
04.68.56.54.51

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LASER

Société civile immobilière
Société en état
de liquidation amiable
au capital de 762,25 euros
Siège social et siège de liquidation
18 Rue de Verdun
21470 Brazey-En-Plaine
349 322 503 RCS Dijon

Aux termes des décisions du 14.12.2022 réunie à 12H, les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation et ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation pour le 14.12.2022.
Le dépôt des actes, pièces et comptes relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de Dijon.
Pour avis
le Liquidateur
Pour insertion

AL23005921

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CH FACADES

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation
2 rue George Sand
21300 CHENOVE
882 768 997 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 20 décembre 2022, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Huseyin CIKMAZ demeurant 2 rue George Sand 21300 CHENOVE de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce Dijon en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL23005952

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CHRONO CHAPE REGION BOURGOGNE

Société A Responsabilité Limitée
Capital social : 10.000,00 €
33 rue de Gondevin
(21110) LONGEAULT-PLUVAULT
RCS DIJON : 519 654 826

Aux termes d'un acte des décisions unanimes des associés en date du 20 décembre 2022, les associés ont approuvé le traité de fusion du 30 septembre 2022 et son avenant du 20 décembre 2022, prévoyant l'absorption de la Société CHRONO CHAPE REGION BOURGOGNE par la société CHRONO CHAPE, SAS au capital social de 530.000 € 33 rue de Gondevin 21110 LONGEAULT-PLUVAULT, RCS DIJON : 481 928 224. Les associés ont décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société CHRONO CHAPE REGION BOURGOGNE, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les actions nouvelles émises par cette dernière au titre de la fusion, soit 19 080 actions étant directement attribuées aux associés de la Société absorbée, autres que la société absorbante. Les associés de la société asborbante, ayant également approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital au terme d'un acte des décisions unanimes des associés en date du 20 décembre 2022, la fusion et la dissolution sans liquidation de la Société CHRONO CHAPE REGION BOURGOGNE sont devenues définitives à cette date. Il est conféré un effet rétroactif fiscal et comptable à la fusion au 01/01/2022.

AL23005976

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CHRONO CHAPE REGION NORD

Société A Responsabilité Limitée
Capital social : 10.000,00 €
33 rue de Gondevin
LONGEAULT-PLUVAULT (21110)
RCS DIJON : 519655559

Aux termes d'un acte des décisions unanimes des associés en date du 20 décembre 2022, les associés ont approuvé le traité de fusion du 30 septembre 2022 et son avenant du 20 décembre 2022, prévoyant l'absorption de la Société CHRONO CHAPE REGION NORD par la société CHRONO CHAPE, SAS au capital social de 530.000 € 33 rue de Gondevin 21110 LONGEAULT-PLUVAULT, RCS DIJON : 481 928 224. Les associés ont décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société CHRONO CHAPE REGION NORD, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les actions nouvelles émises par cette dernière au titre de la fusion, soit 19 080 actions étant directement attribuées aux associés de la Société absorbée, autres que la société absorbante. Les associés de la société asborbante, ayant également approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital au terme d'un acte des décisions unanimes des associés en date du 20 décembre 2022, la fusion et la dissolution sans liquidation de la Société CHRONO CHAPE REGION NORD sont devenues définitives à cette date.Il est conféré un effet rétroactif fiscal et comptable à la fusion au 01/01/2022.

AL23005977

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : AU TIGRE D'ASIE.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 5000 euros.
Siège social : 110 Route DE DIJON, 21200 BEAUNE.
821941853 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 21 décembre 2022. Monsieur TAN Paul, demeurant 110, route de Dijon 21200 Beaune a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Le mandat des commissaires aux comptes ne se poursuit pas.

AL23005983

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à DIJON (21000) du 20 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société par Actions Simplifiée
Dénomination sociale : CAR EST AUTOMOBILE
Siège social : 139, avenue Jean Jaurès - 21000 DIJON
Objet social :- l'achat, la vente, la location, l'entretien et la réparation de tous véhicules automobiles ou autres, neufs ou d'occasion, pièces détachées et pièces accessoires, se rapportant à l'industrie de l'automobile,- la location longue durée avec option d'achat,- la vente de journaux et magazines,- les activités de mandataire d'assurances,- l'achat, la vente et la réparation de tous véhicules industriels et de tous matériels agricoles, pièces détachées, accessoires, pneumatiques, huile,- l'exploitation de tous garages, boxes et ateliers de réparation pour automobiles,- l'exploitation de toutes stations-services, tous postes de distribution de carburant, ateliers de peinture et de tôlerie pour l'automobile,- l'exploitation de taxis ou de voitures de place,- l'achat, la vente, la location, l'entretien et la réparation de tous matériels industriels,- les opérations de commission concernant les véhicules automobiles ou autres et le matériel industriel,- l'activité de transports routiers et de location de véhicules automobiles pour le transport des marchandises,- les activités de commissionnaire en carburants,- et généralement, tout ce qui se rattache à l'industrie automobile et à l'équipement agricole,- la création, l'acquisition par voie d'apports ou autrement, l'organisation, l'exploitation soit directe, soit indirecte, au besoin par gérance intéressée ou non, de tous établissements ayant les activités ci-dessus,- l'achat, la prise à bail ou en gérance libre, la construction, l'aménagement d'ateliers et magasins nécessaires au commerce de la Société,- Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires,- La participation, directe ou indirecte, de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 000 Euros
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : S.A.S. C.O.D.I.V.A. - siège social 9, impasse de la Forêt - BELLECROIX - 71150 CHAGNY (421 756 057 RCS CHALON-SUR-SAONE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
Pour avis

AL23005845

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Isabelle FROIS-SANT-BOUCHARLAT, Notaire titulaire d'un Office Notarial à LYON 6ème (Rhône), 50 Boulevard des Belges, le 16 décembre 2022 encours d'enregistrement, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La dénomination sociale est : FFACS AL1.
Le siège social est fixé à : FIXIN (21220), 5 rue abbé Chevalier.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : SEPT CENT CINQUANTE EUROS (750,00EUR).
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou apport d'un terrain à bâtir sis sur la Commune de VALFORET (Côte d'Or) 15, Rue de la Corvée, la mise en valeur, la gestion de biens immobiliers.
Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Les apports sont effectués en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont : Monsieur Camille ALIN demeurant à VILLEUR-BANNE(69100) 15, Rue Louis Braille.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
Le notaire.

AL23005848

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Caroline BATISSE, en date du 20 décembre 2022, à DIJON.
Dénomination : RS HOTEL MANAGEMENT.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 12 Rue Jules Mercier, 21000 Dijon.
Objet : La création, l'acquisition, la prise de participation, la prise ou la mise en gérance de tous fonds de commerce de nature similaire ou connexe, la concession, la gestion, l'exploitation directe ou indirecte d'un ou plusieurs fonds, entreprises et sociétés liées à son objet et plus spécialement, l'exploitation d'un fonds de commerce d'hôtel.Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opération peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 3000 euros divisé en 300 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Toute transmission d'une ou plusieurs actions est soumise à agrément..
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.Ont été nommés :
Président : Monsieur Hacène Rayan SEMROUD 9 rue Germaine 92220 Bagneux.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis.Me Caroline BATISSE

AL23005859

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 28 Novembre 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : SCI GOICHOT
FORME : Société Civile Immobilière
CAPITAL : 1000 euros SIEGE : 6 Rue de la GUILLOTIERE 21560 ARC SUR TILLE
OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
DUREE : 99 ans
TRANSMISSION DES TITRES : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
GERANTE : Mme Marie-Line GOICHOT, demeurant 6 Rue de la GUILLOTIERE 21560 ARC SUR TILLE
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON
Pour avis,

AL23005907

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AHUY du. 14/12/2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : STAUNTON INVESTMENT.
Siège : 5D rue des Argillières, 21121 AHUY .
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 3 000 euros.
Objet : L'activité de conseil en investissements immobiliers. et financiers et notamment - toutes prestations de services et toute activité d'intermédiaire et de conseil en matière de gestion de patrimoine, d'investissements immobiliers et/ou financiers, fourniture de services d'investissements ou services connexes; - l'activité d'intermédiaire en achat et vente de tous biens mobiliers, immobiliers et financiers,.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Thomas BOULMIER dmt 11 HOI FAIROAD, TOWER G. FLAT 19 F OLYMPIC, HONG KONG,
Directeur général : M. Etienne DECHAMBRE dmt 5D rue des. Argillières, 21121 AHUY.
La Société sera immatriculée au RCS de DIJON.

AL23005904

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS DIJON de la société LE COIN DES HEROS, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, Siège social : 30 Rue Piron, 21000 DIJON, Durée : 99 ans, OBJET : L'achat et la vente de tous produits de librairie, neufs ou d'occasions et de leurs produits dérivés sur quels que support que ce soit ; l'achat et la vente de jeux vidéo neufs ou d'occasions, l'organisation d'évènements, d'animations, d'ateliers, de tout évènement culturel et pédagogique en lien avec l'objet social de la librairie, au sein du magasin ou en dehors de ses murs.
Le Président est Monsieur Maxime BARBIER demeurant 4 ter Rue de la Toison d'Or 21000 DIJON. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Toute cession d'actions est soumise à l'agrément des associés.
Pour avis
Le Président

AL23005908

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHEVIGNY ST SAUVEUR du 21/12/22, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.
Dénomination sociale : MLX Consulting.
Siège social : 5 Rue Jacques Anquetil, 21800 CHEVIGNY ST. SAUVEUR.
Objet social : - Conseil en systèmes et logiciels informatiques ; Programmation informatique et création de site web ; Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion ; Apporteur d'affaires ;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros.
Gérance : Monsieur Joris MILLOUX, demeurant 51 B Rue Saint. Michel 69007 LYON, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des. sociétés de DIJON.
Pour avis.
La Gérance

AL23005915

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 22/12/2022, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : HAJ
Objet social : Acquisition, propriété, cession, apport de tous titres ou valeurs mobilières, compte d'instrument financier, contrat de capitalisation, placements financiers. Détention, gestion et organisation d'un patrimoine immobilier (acquisition, propriété, administration, prise à bail, exploitation par gestion). Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.
Siège social : 2 Rue Général de Gaulle, 21800 NEUILLY CRIMOLOIS
Capital initial : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS DIJON
Co-gérance : JULIAN Abel, demeurant 2 Rue Général de Gaulle, 21800 NEUILLY CRIMOLOIS FRANCE et GEORGEON Julia, demeurant 2 Rue Général de Gaulle, 21800 NEUILLY CRIMOLOIS FRANCE
La gérance

AL23005919

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 22/12/2022, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : DG IMMO.
Siège : 18 Rue Audra - 21000 DIJON.
Objet : Acquisition d'immeubles, mise en valeur, transformation, aménagement, construction, administration et exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par tout moyen. Acquisition de terrains, exploitation et mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions. Vente à titre exceptionnel desdits immeubles. Prise de participations dans toutes sociétés ayant un objet similaire à la SCI DG IMMO et cession à titre exceptionnel desdites participations.
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.
Capital : 1 000 euros (en numéraire).
Gérance : Mme Roxanne FOY-BORGHERO et M. Aurélien LEROY demeurant ensemble 1 Avenue Louise - 06160 ANTIBES.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas des associés représentant plus des 2/3 du. capital.
Pour avis.
La Gérance

AL23005945

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23.12.2022 à AUXONNE, il a été constitué une société, sous forme d'une société civile immobilière (SCI).
Dénomination sociale : CG IMMO
Objet social : l'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification de tous biens immobiliers et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société, l'acquisition de tous biens et droits immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, la mise à disposition desdits biens et droits immobiliers, y compris à titre gratuit, au profit des associés
Siège social : 7 B RUE TABOUR - 21130 AUXONNE.
Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS.
Capital social : 1 000 euros
Gérantce : FAYOLLE GUILLAUME et DA SILVA CATHY demeurant tous deux demeurant 7 B Rue Tabour, 21130 AUXONNE
Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre Associés. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale extraordinaire.
Immatriculation : RCS de DIJON
Pour avis, la gérance

AL23005959

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 22/12/2022 à CHENOVE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : INVEST' FAMILY. Siège : 4 rue Alphonse Mairey, 21300 CHENOVE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 1 500 euros. Objet : Toutes activités de marchand de biens, notamment l'achat et revente de tous biens immobiliers, de tous terrains à bâtir, de parts sociales de sociétés immobilières, de tous fonds de commerce, ainsi que de toutes actions de promotion immobilière et toutes opérations de maitrise d'œuvre et de construction-vente, L'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et plus particulièrement l'hébergement touristique et autre hébergement de courte durée, la location de logements meublés et toutes prestations annexes, Les prestations de conseil, notamment en investissement immobilier et la fourniture de tous concours d'ordres administratif, commercial, technique et financier en vue d'aboutir aux opérations ci-dessus décrites, Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : la société BADAM Conseil, Société par Actions Simplifiée au capital de 1500 euros, dont le siège social est 4 rue Alphonse Mairey, 21300 CHENOVE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 920 538 410 RCS DIJON, représentée par Madame Laure GIL, présidente. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. POUR AVIS Le Président

AL23005974

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date à DIJON du 23 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :
« PBY AVOCATS »

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Objet social : L'exercice de la profession d'Avocat.
Siège social : 2, Rue de Mirande à DIJON (21000).
Capital social : 5 000 euros.
Durée de la Société : 5 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON.
Modalités de cession des parts : Les cessions ou transmissions des parts sont toujours soumises à agrément.
Gérance : Monsieur Pierrick BÊCHE, demeurant à BELLENEUVE (21310), rue du Pré Midant, Madame Mathilde BACHELET, demeurant à DIJON (21000), 15, Rue Philippe Le Bon et Monsieur Xavier PELISSIER, demeurant à STRASBOURG (67100), 12 rue des Cottages.
Fonds libéral : suivant acte SSP du 23 décembre 2022, la société PIERRICK BÊCHE – CABINET D'AVOCATS, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 2, Rue de Mirande à DIJON (21), 879 943 371 RCS de Dijon a confié en location-gérance à PBY AVOCATS un fonds libéral d'avocats situé 2, Rue de Mirande à DIJON (21000), du 01/01/2023 au 31/12/2023, renouvelable par tacite reconduction.
Pour avis
Le gérant

AL23005985

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : VERSION VIN & ASSOCIES
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 8 747 368 euros
SIEGE : 27 rue Jean-François Champollion 21200 BEAUNE
OBJET : acquisition, détention, gestion et cession, sous toutes leurs formes, de toutes participations ou de contrôle de toutes sociétés ; acquisition, cession, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; prestation de tous services concernant notamment les achats, la gestion de la trésorerie, les fonctions de direction technique et commerciale, de gestion, de coordination ou de contrôle ; prestation de tous services auprès de toutes entreprises notamment en matière techniques commerciales, financières et de formations ; assistance financière, octroi de prêts, de financements, de garanties, au bénéfice des filiales et des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte.
DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix sur justification de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
AGREMENT : Les cessions d'actions sont libres entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
PRESIDENT : VIA BELENA, société par actions simplifiée au capital de 843 220 euros, dont le siège social est 27 Rue Jean-François Champollion 21200 BEAUNE immatriculée sous le n° 525.112.181 RCS DIJON.
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

AL23005997

AVIS DE CONSTITUTION

D.D.A CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12, rue Henri Dunant,
21200 BEAUNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE du 26.12.2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : D.D.A CONSEIL
Siège : 12, rue Henri Dunant, 21200 BEAUNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Courtier en opération de banque, mandataire d'intermédiaire en assurance, apporteur d'affaires en immobilier et toutes activités accessoires
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Dorian DARCHE, demeurant 12, rue Henri Dunant, 21200 BEAUNE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
POUR AVIS
Le Président

AL23005999

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 19/12/2022, il a été constitué une SAS
Dénomination :
MY LITTLE SUNSHINE
Siège Social : 11 rue du Prieuré 21240 TALANT
Capital : 1000 €
Activités principales : Le conseil et l'accompagnement administratif, ainsi que tout travail de secrétariat et bureautique auprès des professionnels et des particuliers ; L'élaboration de stratégies marketing de communication
Durée : 99 ans
Président : Mme GILLOT VASSEUR Nadine 11 rue du Prieuré 21240 TALANT
Cession d'actions : soumise à agrément excepté pour les associés
Exercice du droit de vote : une action égale une voix
Conditions d'admission aux assemblées : être actionnaire Immatriculation au RCS de DIJON

AL23006006

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT APOLLINAIRE du 28/12/22, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination sociale : ST Security
Siège social : 246 Rue du Midi, 21850 ST APOLLINAIRE
Objet social : Vente et installation de câbles et appareils électriques, câbles de télécommunications câblage de réseau informatique, y compris les fibres optiques : systèmes d'éclairage, l'installation des systèmes d'alimentation de secours (groupes électrogènes), systèmes d'alarme incendie, systèmes d'alarme contre les effractions, l'installation de systèmes électriques de paiement pour parking, l'installation de capteurs d'énergie solaire électriques asservis aux locaux, la connexion d'appareils électriques et d'électroménagers, y compris le chauffage pat plinthe chauffante. Montage des antennes d'immeubles, la surveillance et la surveillance à distance de systèmes de sécurité électroniques tels que des dispositifs d'alarme anti-vol et d'alarme incendie, y compris leur installation et maintenance. Achat-revente de tout matériel électrique et électronique.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 700 euros en numéraire
Gérance : Monsieur Smaïn AFKIR, demeurant 246 Rue du Midi 21850 ST APOLLINAIRE, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL23006023

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GAEC DU COUDRAY

Le Coudray 58450 NEUVY-SUR-LOIRE
RCS NEVERS - N° 319 100 897

Par procès-verbal d'AGE du 01/12/2022, les associés ont agréé le transfert du siège social au 187 route des Thébondons » - Les Thébondons - 58450 ANNAY. Les statuts seront modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis

AL23005680

NON DISSOLUTION

DSC

SARL au capital de 8 000 €
Siège social
171 Rue Roland Brouard
58600 GARCHIZY
RCS NEVERS n°904 333 051

L'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2022 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS NEVERS
Quentin MARQUES

AL23005826

MODIFICATION DU CAPITAL

MARC PESCAGLINI

Société par actions simplifiée
au capital de 62 000 euros
Siège social
ZI LES BELLES BARBES BUSSEROLLES
58180 MARZY
RCS NEVERS 489 664 300

Aux termes de l'AGE du 10.02.2021 et des décisions de la Présidente du 08.04.2021, le capital social a été ramené à 31 400 euros par voie de rachat et annulation de 306 actions. Puis, il a été augmenté de 30 600 euros pour être porté à 62 000 euros par incorporation de réserves et création de 306 actions d'une valeur nominale de 100 euros.
Les articles «7 - apports» et «8 - capital» des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis.

AL23005832

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

EF BENNES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 300 000 €
Siège social : Rue des Fondeurs – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
811 119 395 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 15/12/2022, l'Associée Unique a pris acte de la démission de M. Ibrahim EL FAYZI de ses fonctions de co-gérant à compter du 19/12/2022.

AL23005838

CHANGEMENT DE DIRECTEUR

BIJOUTERIE MALHERBE NEVERS

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
88 rue François Mitterrand
58000 NEVERS
843 443 623 RCS NEVERS

Le 02/12/2022, l'associée unique a : - nommé la société MILEOR, Société par actions simplifiée au. capital de 790 000 euros, ayant son siège social 2 rue du Peuilly, 58000 SERMOISE SUR LOIRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 921 702 049 RCS NEVERS, en remplacement de Mme Céline MALHERBE, démissionnaire - pris acte de la démission die M Philippe MALHERBE de son mandat de directeur Général.
Pour avis.

AL23005862

CREALEX

Me Matthieu TOUZET
6 rue pelvoysin
18000 BOURGES
02 48 68 51 78
contact@crealex-avocats.fr

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI MARLENE

Société civile
au capital de 15.244,90 euros
Siège social
Allée de la Vigne du Prince
18200 SAINT-AMAND-MONTROND
399 752 054 RCS BOURGES

Suite aux délibérations des associés en date du 14/12/2022, certaines mentions prévues à l'article 22 du décret 78-704 étant frappées de caducité, il y a lieu de procéder à la présente publication.
SIEGE SOCIAL avec effet au 14/12/2022.
Ancienne mention : Allée de la Vigne du Prince - 18200 SAINT-AMAND-MONTROND;
Nouvelle mention : 13 rue de la. Perrière - 58000 SAINT-ELOI;
Personnes habilitées à engager la société : Madame Laurence. MINGHETTI, épouse MICHON, demeurant à SAINT-ELOI (58000), 13. rue de la Perrière.
En conséquence, la société ayant pour activité la gestion, la location de tous biens et droits immobiliers, constituée. pour 99 ans, qui est immatriculée au RCS de BOURGES sous le numéro 399 752 054 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NEVERS.
POUR AVIS

AL23005865

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Y3M VITRAGES AUTO

Entreprise Unipersonnelle
A Responsabilité Limitée
Capital : 8000 euros
Siège social
Avenue du 85 ème de ligne
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
SIREN : 822 754 958 RCS NEVERS

Suivant décision en date du 27 octobre 2022, enregistrée au SPFE de NEVERS 1 le 07/12/2022 dossier 2022 00029954 réf. 1804P01 2022 N 00653,
L'associé unique a décidé . + de transférer le siège social à compter du 1er novembre. 2022, savoir
Ancien siège : 1 Bis rue des Forgerons - 58200. COSNE-COURS-SUR-LOIRE.
Nouveau siège : Avenue du 85ème de ligne - 58200. COSNE-COURS-SUR-LOIRE. . + d'étendre l'objet social, savoir
La société a pour objet, en France et à l'étranger.
L'achat, la vente en gros ou au détail, le stockage, le négoce, l'importation, l'exportation, la fabrication, la distribution, la pose/remplacement, le traitement de tout matériel en verre, plastique et produits similaires ainsi que de tous accessoires et pièces de rechange pour véhicules (notamment automobiles, camions, autobus, tracteurs, engins de travaux publics, etc.) La location de tous véhicules.
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet. ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.
Les modifications seront effectuées au Registre du Commerce. et des Sociétés de NEVERS (Nièvre).
Pour avis.
Le gérant.

AL23005881

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCM CABINET DES CHAUVELLES

Société civile de moyens
au capital de 91,47 euros
Siège Social
8 bis rue des Chauvelles
58000 NEVERS
388 705 204 RCS NEVERS

Diminution du capital - changement de gérants.
Le 09.12.2022 l'AGE a - décidé l'annulation d'une part sociale, suite au retrait d'un associé, constaté la réduction du capital d'une somme de 15,24 euros lequel est ramené de 91,47 euros à 76,23 euros, et en conséquence décidé de modifier les articles 6, 7 et 8 des statuts; - pris acte de la démission de M. Grégoire LONGUEVILLE de ses fonctions de gérant, à partir du même jour, et a décidé de nommer en remplacement et à partir du même jour M. Roch AUGARDE, demeurant 14 rue Bailly 58660 - COULANGES LES NEVERS, et M. François RENAUDIN, demeurant 183 rue de l'Eglise - 58130 URZY.
Pour avis.

AL23005893

MODIFICATIONS DES STATUTS

L'associé unique le 21/12/2022 de la société SARL HOLDING BEAUNEE, SARL, au capital de 100 euros, 44 route des Feuillats 58300 DECIZE, 803 014 851 RCS NEVERS, a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient « LBM INVEST »,. à compter du même jour. La société HEXA RL SARL, 8 Chemin de la Grotte 18230 SAINT-DOULCHARD, 880 735 717 RCS BOURGES a été nommée en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et la société ALDH CENTRE SARL, 1 rue du Chemin Creux 18230 SAINT-DOULCHARD, 800 899 619 RCS BOURGES en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.

AL23005900

NON DISSOLUTION

LE NAUTILUS

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social
25 rue du Chazeau
58320 POUGUES LES EAUX
837 472 943 RCS NEVERS

Le 30.10.2021, l'AGE a décidé la continuation de la société. malgré les pertes constatées.
Pour avis.

AL23005902

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14, rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT ET D'ADMINISTRATEUR

FRANCE EQUIPEMENT

SA à Conseil d'Administration
au capital de 260.000 €
Siège social
7 rue Denis Papin
Zone Industrielle
58641 VARENNES VAUZELLES
337 688 212 RCS NEVERS

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale ordinaire et du conseil d'administration du 14 décembre 2022, les modifications ci-après à publier concernant la composition du conseil d'administration et de la direction générale de la société :
Anciennes mentions :
Conseil d'administration - M. France LARTIGOT dt 20 route de Saint Jean – 58130 MONTIGNY AUX AMOGNES, Président- M. Rudy LARTIGOT dt « Fontaine de Jaillac » – 24420 SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD, Directeur général- M. Alain LARTIGOT dt 7 rue Alain Gerbault – 58640 VARENNES-VAUZELLES, Directeur général délégué
Nouvelles mentions :
Conseil d'administration - M. Rudy LARTIGOT dt « Fontaine de Jaillac » - 24420 SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD, Président et Directeur Général- M. Alain LARTIGOT dt 7 rue Alain Gerbault – 58640 VARENNES-VAUZELLES, Directeur général délégué- Mme Aude LARTIGOT dt « Fontaine de Jaillac » - 24420 SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD, Administrateur
Pour avis,
Le conseil d'administration

AL23005912

CHANGEMENT DE GÉRANT

LA PIERRE IMMOBILIER
Société à Responsabilité Limitée au capital de 4 500 €
Siège social : 1, Route du Tacot – Lieudit Sept Voies - 58270 SAINT FIRMIN
903 628 105 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 09/12/2022, les associés ont décidé :
- de nommer à compter du 10/12/2022 M. Estéban RENAUDIN dt à SAINT FIRMIN (58) – 1, Route du Tacot – Lieudit Sept Voies aux fonctions de Gérant en remplacement de M. Damien RENAUDIN ;
- d'étendre à compter du 09/12/2022 l'objet social aux activités suivantes : achat, vente, location de tous types de matériels, équipements, appareils, biens mobiliers et matériaux et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL23005936

MODIFICATIONS DES STATUTS

Changement de président, de dénomination et transfert de siège social

Aux termes d'une assemblée générale en date du 29 avril 2022, les associés de la société dénommée SAS L.M. HOTELS, société par actions simplifiée, dont le siège est à SICHAMPS (58700), 3 rue des Chevrottes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS sous le numéro 795350974, ont :
1°) pris acte de la démission de Monsieur Laurent MARTIN, de ses fonctions de président, et ont décidé de nommer Monsieur Loïc DUPUIS, en qualité de président de la société.
2°) décidé de modifier la dénomination de la société de la manière suivante :
Ancienne dénomination : SAS L.M. HOTELS,
Nouvelle dénomination : SAS CCL Hôtels,
3°) décidé de transférer le siège social de SICHAMPS (58700), 3 rue des Chevrottes à NEVERS (58000), 16 ter rue de Lourdes,
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis.

AL23005944

Société d'Avocats MARTIN – LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

MODIFICATIONS DES STATUTS

RUKALA

SCI au capital de 3.048,98 euros
Siège social
«Le Couvent»
58130 MONTIGNY AUX AMOGNES
transféré 7 rue Denis Papin
Zone Industrielle
58641 VARENNES-VAUZELLES
398 544 908 RCS NEVERS

Changement de gérant et transfert de siège social
Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 14 décembre 2022, les modifications ci-après à publier :
Anciennes mentions : Siège social : «Le Couvent» - 58130 MONTIGNY AUX AMOGNES
Gérant : M. France LARTIGOT, dt «Le Couvent» - 58130 MONTIGNY AUX AMOGNES
Nouvelles mentions :Siège social : 7 rue Denis Papin – Zone Industrielle – 58641 VARENNES-VAUZELLES
Gérant : M. Rudy LARTIGOT, dt Fontaine de Jaillac – 24420 SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD
Pour avis, le gérant

AL23005948

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

BG FINANCEMENTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 16 rue Saint Martin
58000 NEVERS
811 115 484 RCS NEVERS

Le 29/11/2022, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social au 27 rue du Général Ducrot 58320 GERMIGNY SUR LOIRE, à compter de cette même date
- d'étendre l'objet social aux activités d'intermédiation en opérations d'assurance telles que définies par l'article L. 511-1 du Code des Assurances.
Pour avis.

AL23006001

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

POGGI

SCI au capital de 1000 €
Siège Social : 123, rue Romain Rolland
58600 GARCHIZY
812435782 RCS de NEVERS

Par AGE du 13/07/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 390, route de la Fontaine 58320 PARIGNY LES VAUX, à compter du 13/07/2022.
Mention au RCS de NEVERS

AL23006012

AVIS

TRANSPORTS GRANDJEAN

Société par actions simplifiée
en cours de transformation
en société à responsabilité limitée
au capital de 14 000 euros
Siège social : 23 RUE DU CHOLET
58000 SAINT-ELOI
822 176 020 RCS NEVERS

Par décision du 28/12/22, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à associé unique à compter du 01 janvier 2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 14 000 euros, divisé en 140 parts sociales de 100 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par un Président : Monsieur David GRANDJEAN demeurant 33 Rue des Chapelleries - 58000 ST ELOI
Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée à associé unique, la Société est gérée par Monsieur David GRANDJEAN, associé unique.
POUR AVIS

AL23006013

Maître Sylvia JOUMIER
Notaire à Lucenay-les-Aix (Nièvre)
2, route de Dornes

MODIFICATION DU CAPITAL

GROUPEMENT FONCIER RURAL DE MARGES

Groupement foncier rural
au capital de 102.300 euros
3 Bis la Grand Moulin 58390 DORNES
RCS DE NEVERS 877 569 327

Aux termes d'un acte reçu par Me Sylvia JOUMIER, notaire à LUCENAY LES AIX (58380) le 9 juin 2022, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NEVERS I le 17/06/2022, référence 5804P01 2022 D N°7572,volume 5804P01 2022 P N°5625, il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 133.242,56 euros pour le porter à235.542,56 euros.
Nouvelle mention : le capital est désormais de 235.542,36euros, divisé en 11.512 parts sociales d'une valeur nominale de 20,46 euros.
Nature de la modification : apports en nature et compensation de compte courants d'associés.
Les articles 7 et 8 des statuts seront modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL23006015

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU NORD

Société civile immobilière
au capital de 4.573,47 €
Siège social à OISY (Nièvre),
5 rue Saint Symphorien - Le Petit Oisy
RCS NEVERS 341 844 652

Suivant acte reçu par Maître DINET, notaire à CLAMECY en date du 29 octobre 2022, il a été constaté la nomination en qualité de co-gérant de Madame Béatrice COUGNY, demeurant à OISY (Nièvre), 5 rue Saint Symphorien - Le Petit Oisy avec effet le même jour en remplacement de Monsieur Olivier Marcel COULON, démissionnaire.
Monsieur Alexandre COULON, demeurant à OISY (Nièvre), 5 rue Saint Symphorien - Le Petit Oisy demeure co-gérant.
Pour avis.

AL23006016

AVIS

GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN DE MONTMARTIN

Société civile au capital de 368.000 euros
DOMAINE DE MONTMARTIN
58230 LAVAULT-DE-FRETOY
531 871 911 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision collective en date du 23/12/22 à LAVAULT DE FRETOY :
- les associés ont décidé la transformation de la société en SCEA, à compter du 31/12/22 à minuit, du groupement agricole d'exploitation en commun en une société civile d'exploitation agricole (SCEA), présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile.
DENOMINATION : SCEA DE MONTMARTIN.
SIEGE SOCIAL : DOMAINE DE MONTMARTIN 58230 LAVAULT-DE-FRETOY
OBJET : La société a pour objet l'exercice d'activités agricoles.
DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS.
- les associés ont décidé également la réduction du capital social d'un montant de 169 800 euros à compter du 31/12/22 à minuit. Le capital est ainsi ramené de 368 000 euros à la somme de 198 200 euros.
- les associés ont par ailleurs pris acte de la démission de Monsieur Thibault BEAGUE et Monsieur Xavier BEAGUE de leurs fonctions de gérants de la société et son remplacement par Christine BONTE demeurant DOMAINE DE MONTMARTIN 58230 LAVAULT-DE-FRETOY, à compter du 31 décembre 2022 à minuit.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis et mention
La Gérance

AL23006021

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SCI EN LIQUIDATION VICTOR 1ER

Capital social 54 881,65 euros
Siège social
42 B Boulevard Victor Hugo
58000 NEVERS
420 774 234 RCS NEVERS

Fin Cogérance suite Dissolution.
Suite à la publication du 23/12/22 dans l'Edition TERRES DE BOURGOGNE, il est rajouté ceci : Par AGE du 06/12/22, suite à la décision de la dissolution anticipée de la Sté à compter du 06/12/22 et la nomination du Liquidateur M Jean, Michel, Georges MANQUAT, il est mis fin à la cogérance de M. Jean MANQUAT et de Mme Josette MANQUAT.

AL23006025

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

ACTE SOUS SEING PRIVE en date à NEVERS (Nièvre) du21/12/2022 enregistré à service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Nevers 1 le 23 décembre 2022 dossier202200031469, référence 5804P01 2022 A 00897
VENDEUR : la Société SOCIETE FERREIRA, société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros, dont le siège socia lest à CLAMECY (58500), Chantenot, Chevroche, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS, sous le numéro de 390 790 608,
ACQUEREUR : la société FERREIRA DEVILLIERS, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros dont le siège social est à CHEVROCHES (Nièvre) - 2 Chemin de l'Hermitage,immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 921 702 692
DESIGNATION DU FONDS : Un fonds artisanal de maçonnerie,couverture, carrelage, zinguerie sis et exploité à CLAMECY(58500), Chantenot Chevroches, pour l'exploitation duquel le vendeur est inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 390 790 608,
PRIX : 200.000 euros
JOUISSANCE : le 01/01/2023
OPPOSITION : Pour la réception des pièces, des oppositions et des correspondances il est fait élection de domicile au cabinet FIDUCIAL SOFIRAL - sis 12 Rue Lamartine 58000 NEVERS dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
Pour avis

AL23006008

ANNONCES LÉGALES

// DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 19/12/2022, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL LA ROUTE DE LA SOIF
Le Moulin de Chazeau - 58110 ROUY
RCS/RM 58 : 534 202 767
Le Greffier,

AL23005925

Par jugement en date du 19/12/2022, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SAS EDITIONS MAISON ROUGE
4, R DE LA CORNE - 58240 CHANTENAY-SAINT-IMBERT
RCS/RM 58 : 819 160 060
Le Greffier,

AL23005926

Par jugement en date du 19/12/2022, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MURILLO Jean-Pierre
50, AV DE PARIS - 58320 POUGUES-LES-EAUX
RCS/RM 58 : 792 070 872
Le Greffier,

AL23005927

Par jugement en date du 19/12/2022, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ARTIS-RENOV (SAS)
27, RTE D'AUXERRE - 58500 CLAMECY
RCS/RM 58 : 827 720 384
Le Greffier,

AL23005928

Par jugement en date du 19/12/2022, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BEAUFRERE YVES NOEL
4, R DU POELON - 58400 MESVES-SUR-LOIRE
RCS/RM 58 : 409 487 113
Le Greffier,

AL23005929

Par jugement en date du 19/12/2022, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
N.M.G BATIMENT (SARL)
13, R GAMBETTA - 58000 NEVERS
RCS/RM 58 : 824 304 265
Le Greffier,

AL23005930

Par jugement en date du 19/12/2022, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
GESTION DES HOTELS BOGEREVE (SARL)
8, R LOUISE MICHEL - 58640 VARENNES-VAUZELLES
RCS/RM 58 : 419 365 259
Le Greffier,

AL23005931

CABEX

SCP E.CAVET-JACOB
Notaire14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc,
Mr DION Benoit , et Mme PALMIER Marie-Thérèse Françoise, son épouse, dt ensemble à SAINT PERE (Nièvre) Rosière, Mariés à la mairie de SAINT-LAURENT-DE-LEVEZOU (12620) le 29 avril 1978, sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable,
Ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.
Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.
POUR INSERTION
Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire.

AL23005975

SCP E.CAVET-JACOB
Notaire14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc, le 16 décembre 2022,Mr SURELLE Joël Patrice et Mme MARTIN Chantal son épouse, dt à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 70 chemin des Fougères, mariés à la mairie de AUXERRE (Yonne) le 7 juillet 1973, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me LEMOINE, Notaire à MONTARGIS (Loiret) le 3 Juillet 1973, ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.
Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.
POUR INSERTION
Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire.

AL23005979

Notaires

OFFICE NOTARIAL DU VAL CHARITOIS
Notaires à La Charité-sur-Loire (Nièvre)
37 ter, avenue Maréchal Leclerc

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 10 juin 2020,Monsieur Jean Patrick Marie Edme des MAZIS, en son vivant retraité, demeurant à POISEUX (58130), Domaine de la Place,Né à NEVERS (58000), le 29 mars 1947, Veuf de Madame Sandrine DEFONTAINE, non remarié, non pacsé, Décédé à NEVERS(58000), le 16 juillet 2021 a consenti un legs universel.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Valérie CLERGET, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée« Office Notarial du Val Charitois » dont le siège est à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc,B.P 47, titulaire d'offices notariaux à LA CHARITE SUR LOIRE(Nièvre) et à SANCERGUES (Cher), le 23 décembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée partout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Valérie CLERGET, notaire à LA CHARITE SUR LOIRE référence CRPCEN : 58051, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23006017

SCP DINET & ASSOCIES
Notaires à Clamecy (Nièvre)
24, rue Marie Davy

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Sylvain Jean LETEUR, et Madame Martine Marie Claude MARLIN, demeurant ensemble à ENTRAINS SUR NOHAIN (58410), 6rue Bel Air, mariés initialement sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts suite à leur union célébrée le 6 avril 1987 à la mairie d'ENTRAINS SUR NOHAIN (58410) ont sollicité et fait acter par acte en date du 26 octobre 2022 reçu par Maître Guillaume DINET, Notaire à CLAMECY le changement de leur régime matrimonial pour celui de la communauté réduite aux acquets avec attribution intégrale de la communauté en toute propriété à l'époux survivant.
Les oppositions seront adressées dans les trois mois de la date de publication du présent avis par courrier recommandé avec accusé de réception auprès de la SCP DINET & ASSOCIES,24 rue Marié Davy, 58500 CLAMECY.

AL23006027

SCP DINET & ASSOCIES
Notaires à Clamecy (Nièvre)
24, rue Marie Davy

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Thierry Jean-Jacques SIMON et Madame Nadine Elisabeth BUTEAU demeurant ensemble à RIX (Nièvre), 4 ruelle du Moulin, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts par suite de leur union célébrée à la mairie de RIX (Nièvre), le 5 septembre 1981, ontsollicité et fait acter par acte en date du 22 décembre 2022 reçu par Maître Guillaume DINET, Notaire à CLAMECY le changement de leur régime matrimonial pour celui de la communauté universelle avec attribution intégrale de la communauté en toute propriété à l'époux survivant.
Les oppositions seront adressées dans les trois mois de la date de publication du présent avis par courrier recommandé avec accusé de réception auprès de la SCP DINET & ASSOCIES, 24 rue Marié Davy, 58500 CLAMECY.

AL23006033

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

BAZOIS MORVAN DENTAL

Société civile de moyens
au capital de 1 000,00 euros
Siège social
Rue de la Picherotte
58110 CHATILLON-EN-BAZOIS
808 433 262 RCS NEVERS

Le 30/11/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. M. Paul BERNARD demeurant La Gretaude, 58290 MOULINS-ENGILBERT a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé Rue de la Picherotte, 58110 CHATILLON-EN-BAZOIS.
Pour avis.

AL23005581

DISSOLUTION

PROJET DE SANTE DE MOULINS ENGILBERT

Société interprofessionnelle
de soins ambulatoires
Siège social
9, Avenue François Mitterrand,
58290 MOULINS-ENGILBERT
RCS NEVERS 753 279 926

Le 01/12/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du «01/12/2022». M. Paul BERNARD demeurant à La Gretaude, 58290 MOULINS ENGILBERT, a été nommé. Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 9, Avenue François Mitterrand, 58290 MOULINS-ENGILBERT.
Pour avis.

AL23005582

DISSOLUTION

SNC DU MARAIS

Société civile en liquidation
au capital de 1 000 euros
Domaine du Marais
58470 GIMOUILLE
RCS NEVERS - 830 377 974

Aux termes d'une délibération en date et à effet du 1er décembre 2022, les associés de la SNC DU MARAIS a décidé la dissolution de la société. Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Thierry GRAILLOT, demeurant Le Marais 58470 GIMOUILLE et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au lieu du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis

AL23005676

DISSOLUTION

EARL GRAILLOT

Société civile en liquidation
au capital de 266 000 euros
Le Marais 58470 GIMOUILLE
RCS Nevers - 434 049 763

Aux termes d'une délibération du 1er décembre 2022, l'associé unique de l'EARL GRAILLOT a décidé la dissolution de la société au 31 décembre 2022. M. Thierry GRAILLOT,. demeurant Le Marais 58470 GIMOUILLE est nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL GRAILLOT en liquidation, au lieu du siège social. Le dépôt. des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis. Le. liquidateur

AL23005754

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

S'IMAGE

SARL en liquidation
au capital de 8.000 €
Siège social
7 rue Franc Nohain
58000 NEVERS
433 871 548 RCS NEVERS

L'assemblée générale extraordinaire du 26 novembre 2022 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société qui subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. M. François SIMON demeurant 3 impasse du Poids de la Ville – 58000 NEVERS, a été désigné liquidateur. Les actes concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée au domicile du liquidateur et siège de liquidation.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur, F. SIMON

AL23005853

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un avenant en date du 9 décembre 2022, du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/11/2020, enregistré à NEVERS le 12/12/2022 dossier 2022 00030326 réf : 5804P01 2022 N° 00847, les associés de la SCI LES MERLETTES au capital de 46.100 euros dont le siège est à COSNE COURS SUR LOIRE (nièvre) impasse Jean d'Or, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 432 479 996, ayant pour liquidateur Mr MARTIN Didier, dt à BOULLERET (Cher) 9 route de Ménétréau, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés sont déposées au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
POUR AVIS
Le liquidateur

AL23005869

DISSOLUTION

GUY SEGUIN

Société à responsabilité limitée
à Associé Unique
au capital de 7 500 €
Siège social
14 Faubourg de Bouhy
58220 DONZY
487 579 963 RCS NEVERS

L'associée unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 25 novembre 2022 la dissolution anticipée de la société à compter du 25 novembre 2022 suivie de sa mise en liquidation.
A été nommé comme liquidateur, Madame Véronique MIEGE demeurant à 18 Faubourg de Bouhy - 58220 DONZY, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social à DONZY (NIEVRE) 14 Faubourg de Bouhy.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis,Le liquidateur

AL23005875

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 MOULINS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LA CABANE

794 808 634 RCS NEVERS
SARL en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social
Le Bourg 58240 LIVRY
Siège de liquidation
2 Route du Veurdre
58240 LIVRY

Aux termes d'une décision en date du 13/12/2022 au siège de la liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Gilles FREDERIC, demeurant 2 Route du Veurdre 58240 LIVRY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30/11/2022. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur.

AL23005892

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SOCIETE CIVILE DE MOYENS

CARDIOLOGIE DES CHAUVELLES
Société civile de moyens
au capital de 609,79 euros
Siège social
8 bis rue des Chauvelles
58000 NEVERS
403 904 196 RCS NEVERS

Le 02.12.2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour M Roch AUGARDE demeurant 14 rue Bailly 58660 COULANGES LES NEVERS, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 8 bis rue. des Chauvelles 58000 NEVERS.
Pour avis.

AL23005894

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI PARROTTA URZY

Société Civile en liquidation
au capital de 16.000 euros
Siège de liquidation
Lieudit « Les Canelles »
58360 PREPORCHE
340 171 784 RCS NEVERS

L'assemblée générale ordinaire du 10 décembre 2022 a approuvé le compte de clôture de liquidation de la société, donné quitus de son mandat au liquidateur M. Fabrice LAVEINE dt 72 avenue de Verdun Bât C, Résidence de l'Arbalète, Appart. 204 – 92390 VILLENEUVE LA GARENNE et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, le liquidateur, F. LAVEINE

AL23005920

Office Notarial P. JOURDIER & J-C REROLLE
8, rue Carnot
58300 Decize

DISSOLUTION

SCI VOLTAIRE

Société civile immobilière
8 boulevard Voltaire
58300 DECIZE
RCS NEVERS 414851154

Aux termes d'une délibération des associés en date du19/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 19 décembre 2022. Mme Françoise SOCQUET demeurant à DECIZE, 18 rue de la raie a été nommée liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé à DECIZE (58300), 18 rue de la raie.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL23005947

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14, rue Georges Dufaud –
58000 NEVERS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

TRANS INTER VEIL ET CIE

SARL en liquidation au capital de 35.000 €
Siège de liquidation : 60, rue de Paris
58440 LA CELLE SUR LOIRE
681 880 258 RCS NEVERS

Par décisions du 14 décembre 2022, l'associé unique, M. Stéphane VEIL dt 29 boulevard de la République – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, a approuvé, à son domicile, le compte de liquidation et prononcé la clôture de liquidation de la société.Le compte de clôture de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.Pour avis, le liquidateur, M. Stéphane VEIL

AL23005955

DISSOLUTION

BRUNO MONCHARMONT

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 376 000 euros
Siège social : 22 route de Nourry
58290 VANDENESSE
Siège de la liquidation : 12 bis route des roses
58300 CHARRIN
RCS NEVERS 750 507 014

Le 15/12/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/12/2022. M Bruno MONCHARMONT demeurant 12 bis route des roses 58300 CHARRIN, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 12 bis route des roses 58300 CHARRIN.
Pour avis.

AL23006002

DISSOLUTION

EARL MAILLARD JEAN LUC

Société civile
en cours de liquidation
au capital de 60 105 euros
Siège social
Route de Montambert
58250 FOURS
330 813 981 RCS NEVERS

Suivant décisions du 23/12/22 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/12/22, et sa mise en liquidation. L'associé unique a nommé comme liquidateur Monsieur Jean Luc MAILLARD demeurant à FOURS -. 58250 - Route de Montambert, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à FOURS - 58250 - Route de Montambert. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant. la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du. tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur.

AL23006038

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NARCY. du 16/12/22, il a été constitué une société présentant les. caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : DERVENN SOURSENN.
Siège : 7 Route de Narcy, 58400 NARCY .
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son. immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 480 000 euros en nature.
Objet : la prise de participation dans des sociétés. d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession d'expert forestier ; la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice desdites professions ; la gestion de ces participations ; Investissements et placements financiers de toutes les sommes disponibles au sein de la Société ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président . Frédéric LABBE, demeurant 7 Route de Narcy - Les Malmaisons, 58400 NARCY.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS.
Le Président

AL23005833

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à. SAINT-PEREUSE en date du 05 décembre 2022,.
Il a été formé un Groupement Foncier Rural, société civile particulière, régi par les articles L.322-22 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GFR DU PASSOU ;
Siège : SAINT-PEREUSE (58110), 30 Route de Remondot ;
Durée : 99 ans ;
Objet : La propriété et l'administration de tous immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine. L'achat et la location de tous immeubles à destination agricole. La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires ou dépendances inséparables, sur les terrains boisés ou à boiser appartenant au groupement et sur tous autres terrains qu'il pourrait acquérir.
Capital : 1 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
Gérance : - Monsieur Benoît BLANDIN, demeurant Louvrault -. 58110 CHOUGNY. - Monsieur Clément BLANDIN, demeurant 2 Chemin de Bezolles -. 58110 SAINT-PEREUSE. - Madame Aude MARTIN, demeurant 2 Chemin de Bezolles - 58110. SAINT-PEREUSE. - Madame Brigitte BLANDIN, demeurant 30 Route de Remondot -. 58110 SAINT-PEREUSE .
Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.
POUR AVIS
La gérance

AL23005836

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, dénommée AMIENSBOX au capital de1.000 €, ayant pour activité l'achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et destationnement. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 NEVERS. Le gérant estMonsieur Eric MOULOIS demeurant 11 allée des Synagots - 35830 BETTON.

AL23005854

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, dénommée JAUNAYBOX au capital de1.000 €, ayant pour activité l'achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et destationnement. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 NEVERS. Le gérant est Monsieur Eric MOULOIS demeurant 11 allée des Synagots - 35830 BETTON.

AL23005855

EARL DU SAUTE-MOUTON
Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Société civile
au capital de 40 000 euros
Siège social
1, route d'Osseux - 58 110 ROUY
En cours d'immatriculation
RCS NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à ROUY du19/12/2022,Il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EARL DU SAUTE-MOUTON ;
Siège : 1, route d'Osseux à ROUY (58 110) ;
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS;
Objet : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ;
Capital : 40 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
Gérance : Julien MEZZANO,exploitant agricole, demeurant 9 rue de louche guillon,58110 ROUY, en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée ;
Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire. Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.
POUR AVIS
La gérance

AL23005883

Etude de Maîtres Dominique MARTINet Thibaut MARIE
Notaires associés
à NEVERS (58000)
1 Rue Saint Martin

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Dominique MARTIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 10 novembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : VATAN A&J.
Le siège social est fixé à : MARZY (Nièvre) 8 Impasse Bellevue.
La société est constituée pour une durée de 99 années.
Le capital social est fixé à la somme de CENT EUROS (100,00 EUR).
Il est divisé en 2 parts, de CINQUANTE EUROS (50,00 EUR) numérotées de 1 à 2 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
Les gérants de la société sont : Madame Aurélie JORGE épouse VATAN et Monsieur Jonathan VATAN seuls associés de la société demeurant à MARZY (58000) 8 Impasse Bellevue.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS
Pour avis
Le notaire.

AL23005906

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : InfoSys Solutions ;
Forme sociale : SARL à associé unique ; Siège Social : 6, rue Hoche – 58000 NEVERS ; Objet social : Exécution de prestations de services de gestion et d'exploitation sur site de systèmes informatiques et/ou de traitement des données - Exécution de prestations de services d'assistance connexes ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 1 000 € ; Gérance : M. Jean-Pierre GODBILLON dt à PARIS (75007) – 33, Avenue de Saxe ; Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

AL23005913

SAS LA BOUCHERIE DES AMIS BY M.F

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 6 décembre 2022 constitution de la SAS : LA BOUCHERIE DES AMIS BY M.F.
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : 19 place Chaigneau 58190 TANNAY.
Objet : Boucherie, charcuterie, traiteur, restauration.
Président : M. Frank MEYER demeurant 19 rue Georges Sirdey. 58190 TANNAY.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL23005946

SCP E.CAVET-JACOB
Notaire
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) le 14 décembre 2022,Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : SCI MARIE PAT
Siège social : COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) Route Touristique.
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers et généralement toute opération se rattachant audit objet.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation.
Apports immobiliers : un bien situé à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) évalué à 200.000 euros.
Capital social : 200.000 euros divisé en 120 parts de 1.666,67 euros chacune numérotées de 1 à 120 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
Gérance : Sont nommés comme co-gérants pour une durée illimitée : - Mme GAUTHIER Marie-Claude, dt à MOLEDES (15500) «Combadial». - Mr GAUTHIER Patrice Jean Albert, époux de Mme HELBERT Françoise, dt à COSNE COURS SUR LOIRE route Touristique.
Ladite Société sera immatriculée au RCS de NEVERS.
POUR AVIS
Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire

AL23006003

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 22/12/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :HOPITAL TECHNIQUE NUMERIQUE CONSULTING
Objet social : Toutes prestations de consultants, de conseils et de services auprès de toutes entreprises, quel que soit leur domaine d'action, des particuliers et de tout organisme public ou para public quelle qu'en soit la structure juridique ;
Siège social :26 Ter, rue des Petites Brunettes 58340 Cercy-la-Tour.
Capital : 1000 euros
Durée : 99 ans
Président : M. LAJONCHERE Jean-Patrick, demeurant 185 Rue Raymond Losserand 75014 Paris
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles par l'associé unique.En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Immatriculation au RCS de Nevers

AL23006014

AVIS DE CONSTITUTION

SCEA de REUGNY
La Touriterie
58270 FRASNAY REUGNY
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 décembre 2022, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : SCEA de REUGNY
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Capital : 10 000 euros divisé en 1 000 parts de 10 euros représentant du numéraire
Siège : La Touriterie - 58270 Frasnay Reugny
Objet : Agricole
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Gérant : Monsieur CORNU Pierre Edouard - La Touriterie - 58270 Frasnay Reugny
Immatriculation sera faite au RCS de Nevers
Agrément des cessions de part : toute cession de parts autre qu'à un associé est soumise à agrément.
Pour avis et mention, le gérant

AL23006019

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PLANCHEZ du 29/12/22, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : JLC BETAIL
Siège : 5 Rue du Crot de la Velle, 58230 PLANCHEZ
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 100 000 euros en nature
Objet : L'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, l'organisation, le financement, l'acquisition et le contrôle de toutes sociétés ou entreprises, la réalisation de toutes études, la prospection commerciale, la prestation de tous services administratifs et/ou financiers, la formation, l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Monsieur Benoît COQUILLON, demeurant 5 Rue du Crot de la Velle, 58230 PLANCHEZ
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président

AL23006029

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : EURL
Dénomination : LA BAZOLLE
Capital : 2.500 euros
Siège : lieu-dit La Grande Bazolle - 58170 POIL
Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :
- Exécution de travaux de rénovation et restauration de bâtiments ;
- Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment ;
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : Monsieur Ronald IJsbrand SCHAEFFER, demeurant lieu-dit La Grande Bazolle 58170 POIL

AL23006031

AVIS DE CONSTITUTION

EARL du CLOU
Au capital de 5 100 euros
6 Le Clou - 58420 Vitry Laché
Par acte sous seing privé en date du 29 décembre 2022, il a été procédé à la création de l'EARL du CLOU et disposant des caractéristiques suivantes :
FORME : EXPLOITATION AGRICOLE à RESPONSABILITE LIMITEE
OBJET : activités réputées agricoles DENOMINATION SOCIALE : EARL du CLOU
SIEGE SOCIAL : 6 Le Clou - 58420 Vitry Laché
GERANT : Monsieur BOURLAND Benoît, demeurant 6 Le Clou - 58420 Vitry Laché
CAPITAL SOCIAL : 5 100 euros divisé en 510 parts de 100 euros représentant du numéraire
DUREE : 99 ans
CESSION DE PARTS : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à l'un de ses co-associés.Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.
IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au RCS de Nevers. Pour avis, Le fondateur

AL23006034

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ROUY du 29/12/22, il a été constitué une société présentant les. caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : TP DU BAZOIS.
Siège social : 6 Impasse des fourmis - Grand Champ, 58110 ROUY.
Objet social : Toutes activités de terrassement et. d'assainissement, la création, curage d'étangs, fossés et retenues d'eau, la création de routes forestières, la préparation de sols en forêt avant plantation, toutes activités de démolition.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de. l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 140 000 euros, 70 000 euros en numéraire, 70 000 euros en nature).
Gérance : Monsieur André COMMAILLE demeurant 6 Impasse des Fourmis - Grand Champ - 58110 ROUY et Monsieur Benjamin. COMMAILLE demeurant 4 Route de Cras - 58110 ROUY.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des. sociétés de NEVERS.
Pour avis.
La Gérance

AL23006039

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

AVENIR SANS PERMIS

SAS au capital de 4 000 euros
Siège social
2 TER RUE SIMON CHENARD
89000 AUXERRE
817 386 691 RCS AUXERRE

Par décision de l'AG du 20/11/2022, il a été décidé de la nomination de la société DYNINVEST, SASU au capital de 3 000 euros, 889 503 587 RCS MELUN, sise 154 RUE DU GENERAL LECLERC 77780 BOURRON-MARLOTTE en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Thierry SOUFFRIN démissionnaire, à compter du 21/11/2022.
Modification au RCS d'AUXERRE

AL22005778

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

EM SARL

SARL au capital de 100 000 €
Siège social : 5, rue des Ladres
89100 SAINT-DENIS-LES-SENS
833 418 643 RCS SENS

Le 21/12/2022, l'associé unique a pris acte de la démission de Mme Sabine GAGNEUX en qualité de co-gérante et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

AL23005937

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

BOURJOIS IMMOBILIER

SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 49, rue de la République
89100 SENS
998 417 703 RCS SENS

Le 31/12/2021, l'associée unique a pris acte de la démission de Mme Marlène DOURU en qualité de co-gérante et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

AL23005970

MODIFICATION DU CAPITAL

L'AGE du 19.12.2022 de la SARL S.L. PISCINES au capital de200.000 Euros, siège social à AUXERRE (89000) 9, rue Louise Weiss, 789 533 205 RCS AUXERRE, a décidé d'augmenter son capital social de 100.000 euros par incorporation de ladite somme prélevée sur les comptes « Autres Réserves et Réserve. Légale ».
ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : Capital 200.000 euros.
NOUVELLES MENTIONS : Capital : 300.000 euros.

AL23005825

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

DOMAINE DES HATES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 339 600,00 euros
Siège social
5 chemin des Hâtes
89800 MALIGNY
504 466 343 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 28 novembre 2022 prenant effet le même jour, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Patrick LAROCHE de ses fonctions de cogérant à compter du même jour.
Pour avis, la gérance.

AL23005828

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : RG CREATION.
Forme : SARL.
Capital social : 5000 euros.
Siège social : 27 Rue de Valprofonde, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE.902058205 RCS de SENS.
Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 15 décembre 2022, de transférer le siège social à 1 Lieu-dit Les Etubies, 89330 PIFFONDS.
L'article 4 siège social a été mis à jour.
Mention sera portée au RCS de SENS.

AL23005830

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Par décision du 29 juin 2022, l'associé unique de la société SPFPL LAUNAY-FPG, Société de participations financières de profession libérale de pharmaciens d'officine à responsabilité limitée au capital de 8 000 € ayant son siège social 14 Route de Joigny, 89380 APPOIGNY et immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 450 720 412, a décidé une augmentation du capital social de 792 000 € par incorporation du report à nouveau créditeur, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 8 000 €
Nouvelle mention : Capital social : 800 000 €
Pour avis, la Gérance

AL23005834

MODIFICATIONS DES STATUTS

Transfert de siège social et changement de gérant
Dénomination : SCI RIVE DROITE 89.
Forme : SCI.
Capital social : 3 000 euros.
Siège social : 16 Rue Armand Charnay, 77780 BOURRON-MARLOTTE.
750127326 RCS de Melun.
Objet : l'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, ou autrement et la disposition des biens et des droits immobiliers dépendant d'un local sis à Villeneuve-sur-Yonne, 8 rue Bretoche 89500 formant le lot n°3 d'un ensemble immobilier., durée : 50 ans.Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2022, les associés ont , à compter du 30 décembre 2022 : **décidé de transférer le siège social** à 11 rue de Beaudemont, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE; **- pris acte de la modification de la gérance** de la société : Monsieur Jean-Marie SCHMITT, demeurant 11 Rue de Beaudemont, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE a été nommé gérant en remplacement de Mme Stéphanie CARON.
Les articles 4 Siège social, 7 Capital social et 10 Administration de la société ont été mis à jour.
Radiation du RCS de Melun et immatriculation au RCS Sens.
La gérance.

AL23005837

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

TFY

SAS au capital de 200 000 euros
Siège social
4 Rue de Bourgogne (89140) CUY
RCS SENS 322 723 131

L'actionnaire unique a décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes, de la société ETC AUDIT dont le siège est Place de l'Empire à SAINT GEORGES SUR BAULCHES (89000), immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 493 539. 944.
Pour avis.

AL23005842

TRANSFORMATION

SASU LONGU FLORENT

Société par actions simplifiée
à associé unique
Au capital de 4 000,00 euros
Siège social
22 route de Sauvigny le Bois
89200 AVALLON
819 156 621 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions de l'associé unique du 1er septembre 2022, l'associé unique a décidé de transformer la société en société à responsabilité limitée à associé unique, à compter du 1er septembre 2022, et d'ajouter l'activité de mécanique, la vente de véhicules d'occasion, la vente de pièces détachées, outillage et accessoires à l'objet social. Les statuts seront modifiés en conséquence.Monsieur Florent LONGU demeurant 3 rue de Rouvray, 21460 MONTBERTHAULT est maintenu dans ses fonctions en nouvelle qualité de gérant.Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis, le gérant.

AL23005846

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI ARSUL

SCI au capital de 1524,49 euros
Siège social
1 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
89200 Avallon
381 946 052 RCS d' Auxerre

L'AGE du 12/04/2022 a décidé de transférer le siège social 1 Impasse des Carrons 89310 Châtel-Gérard, à compter du 12/04/2022.
Mention au RCS d' Auxerre

AL23005847

MODIFICATIONS DES STATUTS

SAS PSYVIDEO PRESTIGE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1000 euros
Siège social
33 Rue des wagons
89100 Saint-Denis-les-Sens
829458280 RCS SENS

Aux termes en date de l'assemblée extraordinaire du 08/12/2022 les associés ont décidés de
Transférer le siège au 13 rue des Wagons 89100 Saint-Denis-Les-Sens.
Modifier l'objet de la société : Centre de formation audiovisuel, télé-pilote drone.
La nomination d'une Directrice Générale SAINT Stéphanie demeurant au 2 rue Georges Bizet 89100 Pont-sur-Yonne.
En conséquence les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés.
Mentions seront portées au registre des commerces des sociétés de France.

AL23005993

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCEV LE DESSUS DES CLOS

Société civile d'exploitation viticole
Au capital de 3000 €
Siège social: 3 Grande rue 89800 MALIGNY
RCS AUXERRE: 448.394.833

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 24 novembre 2022, Mr Jean-René HABERT a démissionné de sa fonction de gérant. Quitus de sa gestion lui a été donnée. En remplacement, a été nommé Gérant Mr Jonathan HABERT, demeurant à MALIGNY (89800) 1 g rue des Maisons Rouges.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.

AL23005849

TRANSFORMATION

MARIE-LINE OPTIQUE

SARL au capital de 15 244,90 €
Siège social : 77, rue de la République
89100 SENS
950 497 263 RCS SENS

Le 19/12/2022, l'associée unique, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à 15 244,90 €.
Président : Mme Marie-Line THIBORD demeurant à Sens (89100), 2 rue Champfeuillard.
Cession d'actions : Transmission à un tiers est soumise à agrément.
Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.
Dépôt légal au RCS de Sens

AL23005863

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CHEVALIER ISABELLE

SELARL d'Infirmière
au capital de 1 000 euros
Siège social
3 rue des Consuls
89000 AUXERRE
853 546 083 RCS AUXERRE

Par décisions du 01.09.2022, l'associée unique a transféré le siège social du 3 rue des Consuls - 89000 AUXERRE au 20 route Nationale - 89290 AUGY, avec effet au 01.09.2022, et modifié les statuts en conséquence.
Dépôt des formalités au RCS de AUXERRE.
Pour avis

AL23005866

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

EM EMPREINTE

SAS au capital de 303 165 Euros
Siège social
4 rue Jules Lefebvre
75009 PARIS
RCS PARIS 902 404 516

Le 15 décembre 2022, l'AGE de la société ayant pour présidente Mme Noémie HUGOT, 27 rue de la porte du bois 89300 JOIGNY, a décidé de transférer le siège social au 27 rue de la porte du bois 89300 JOIGNY, à compter du 01 janvier 2023. En conséquence, la société sera radiée au RCS de PARIS et immatriculée au RCS de SENS.

AL23005868

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCEA DES GUILLERS

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 18 200 €
Ancien siège social
les Guillers - 89130 FONTAINES
Nouveau siège social
50 route de la Croix Saint Nicolas
89110 LES ORMES
801 819 764
RCS AUXERRE
(Nouveau greffe : SENS)

L'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2022 :- A pris acte des démissions de Mme Dominique BEEUWSAERT et de Mme Sandrine SINET de leurs fonctions de gérants. - A décidé de réduire le capital social de 4 000 € pour le ramener à 14 200 €. - A décidé de transférer le siège social à LES ORMES (Yonne – 89110), 50 route de la Croix Saint Nicolas. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne) auprès duquel la société sera immatriculée au RCS.
Pour avis, la gérance.

AL23005871

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCEA DU BOIS DES BERGERIES

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 24 480 €
Ancien siège social
chez M Mme Roger BEEUWSAERT
les Bergeries - 89130 TOUCY
Nouveau siège social
50 route de la Croix Saint Nicolas
89110 LES ORMES
444 958 433 RCS AUXERRE
(Nouveau greffe : SENS)

L'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2022 :- A pris acte des démissions de Mme Dominique BEEUWSAERT et de M. Stéphane BEEUWSAERT de leurs fonctions de gérants. - A décidé de réduire le capital social de 7 650 € pour le ramener à 16 830 €. - A décidé de transférer le siège social à LES ORMES (Yonne – 89110), 50 route de la Croix Saint Nicolas. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne) auprès duquel la société sera immatriculée au RCS.
Pour avis, la gérance.

AL23005872

COMMISSAIRE AUX COMPTES

DAPA TECHNOLOGY

SAS au capital de 430 000,00 euros
Siège social
10-12 rue du Cedec - CHARNY
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
452 065 501 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2022, la collectivité des associés a constaté que la société était dispensée de désigner un commissaire aux comptes titulaire et suppléant. En conséquent, les mandats suivants n'ont pas été renouvelés :- du commissaire aux comptes titulaire : AUDIT CONSEIL COMPTABILITE- du commissaire aux comptes suppléant: CORRET Eric
Pour avis, le président.

AL23005874

NON DISSOLUTION

GUENIN

SARL au capital de 23 000 euros
Siège social
Fontaine d'Azon
6 rue des Fondrières
89 100 ST CLEMENT
447 906 173 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 01/12/2021, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL23005880

TRANSFORMATION

L2G OPTIQUE

SARL au capital de 30 000 €
Siège social : Centre Commercial
Porte de Bourgogne
89100 SENS
751 773 326 RCS SENS

Le 19/12/2022, l'associée unique, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, sa durée et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
L'associée unique a décidé, suite à une erreur matérielle, de modifier l'article 4 des statuts.
Le siège social est sis à SENS (89100), Centre Commercial – Porte de Bourgogne.
Le capital social reste fixé à 30 000 €.
Président : Mme Marie-Line THIBORD demeurant à Sens (89100), 2 rue Champfeuillard.
Cession d'actions : Transmission à un tiers est soumise à agrément.
Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.
Dépôt légal au RCS de Sens

AL23005885

MODIFICATION DU CAPITAL

Le 19.12.2022 les associés de la SAS ESCALIA au capital de 2.000 euros, siège social à AUXERRE (89000) 13, rue René Schaeffer, 537 654 014 RCS AUXERRE, ont décidé d'augmenter le capital social de 30.000 euros pour le porter à 32.000 euros par apports en numéraire. Le 21.12.2022 le Président de la société a constaté la réalisation définitive de cette augmentation.
ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES :
Capital : 2.000. euros ;
NOUVELLES MENTIONS :
Capital : 32.000 euros

AL23005897

MODIFICATION DU CAPITAL

SCEA DOMAINE DE LA MOTTE

SCEA au capital de 27 540,00 €
Siège social
35 rue du Ruisseau
89800 BEINE
377 825 534 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2022 a décidé d'augmenter le capital social de 1 441 260 € pour le porter à 1 468 800 €.
Pour avis, la gérance.

AL23005905

S.J.B.
Société d'Avocats

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

MMB

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
567 Route d'Auxerre
89170 ST FARGEAU
831 482 385 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 12 décembre 2022, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de prestations de maîtrise d'oeuvre.
Pour avis
La Gérance

AL23005911

DÉMISSION DE GÉRANT

SARL DE LA MOTTE

SARL au capital de 10 000 €
Siège social
35 rue du Ruisseau
89800 BEINE
811 245 059 RCS AUXERRE

Par une décision en date du 15 décembre 2022, l'associée unique a pris acte de la démission de M. Bernard MICHAUT de ses fonctions de gérant à compter de cette date.
Pour avis, la gérance.

AL23005918

NON DISSOLUTION

LC LOCATION

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social
17 rue de Sancey
Zone Industrielle
des Vauguillettes 3
89100 SENS
879 964 120 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 31 Octobre 2022, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis,
Le Président

AL23005924

CHANGEMENT DE GÉRANT

AG RECRUTEMENTS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50.000€
Siège social : 6 avenue Gambetta
89000 AUXERRE
Immatriculée au R.C.S. à AUXERRE
sous le n° 831 803 051

Par décisions d'assemblée générale ordinaire prises par les associés de la SARL AG RECRUTEMENTS le 22 décembre 2022 :
- Monsieur Julien ALTMAYER a été révoqué de ses fonctions de gérant à compter du 22/12/2022,
- Monsieur Vincent GRACIA, domicilié 33 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE, né le 14 juin 1973 à BOURGES (18), a été désigné en qualité de nouveau gérant de la société, pour une durée indéterminée à compter du 22/12/2022.
Pour avis

AL23005932

CHANGEMENT DE GÉRANT

AG RECRUTEMENT 89

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50.000€
Siège social : 6 avenue Gambetta -
89000 AUXERRE
Immatriculée au R.C.S. à AUXERRE
sous le n° 831 803 044

Par décisions d'assemblée générale ordinaire prises par les associés de la SARL AG RECRUTEMENT 89 le 22 décembre 2022 :
- Monsieur Julien ALTMAYER a été révoqué de ses fonctions de gérant à compter du 22/12/2022,
- Monsieur Vincent GRACIA, domicilié 33 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE, né le 14 juin 1973 à BOURGES (18), a été désigné en qualité de nouveau gérant de la société, pour une durée indéterminée à compter du 22/12/2022.
Pour avis

AL23005933

CHANGEMENT DE GÉRANT

TEAM EMPLOI

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50.000€
Siège social : 6 avenue Gambetta -
89000 AUXERRE
Immatriculée au R.C.S. à AUXERRE
sous le n° 831 820 014

Par décisions d'assemblée générale ordinaire prises par les associés de la SARL TEAM EMPLOI le 22 décembre 2022 :
- Monsieur Julien ALTMAYER a été révoqué de ses fonctions de gérant à compter du 22/12/2022,
- Monsieur Vincent GRACIA, domicilié 33 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE, né le 14 juin 1973 à BOURGES (18), a été désigné en qualité de nouveau gérant de la société, pour une durée indéterminée à compter du 22/12/2022.
Pour avis

AL23005934

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS

LA COTE AUX OIES

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 95 128,18 euros
Siège social : 25 rue de l'Eglise -
89510 ETIGNY
333 170 181 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 22 décembre 2022, l'associé unique a décidé :
- la transformation de la Société en Société Civile d'Exploitation Agricole régie notamment par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination, l'activité de la Société, la durée de la Société, le capital social et son objet ne sont pas modifiés.
- de proroger de quarante années la durée de la Société, soit jusqu'au 28 juillet 2075, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

AL23005939

TRANSFORMATION

DIVA

SARL au capital de 120 000 €
Siège social : 20 boulevard du Mail
89100 SENS
449 256 783 R.C.S. SENS

Aux termes d'une délibération en date du 23/12/2022, les associés ont décidé : -de modifier l'objet social de la société en supprimant toutes activités de commerces. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence ; - et statuant dans les conditions prévues par l'article L. 223-43 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en société civile à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à 120 000 €.
Gérante : Mme Sylvie PAUL demeurant à SENS (89100), 20 boulevard du Mail
Dépôt légal au RCS de Sens

AL23005940

ANNONCES LÉGALES

NON DISSOLUTION

ENTREPRISE GREMY

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 624 €
Siège social : 15, rue de la Mal Ecluse
COLLEMIERS (89100)
307 071 910 R.C.S. SENS

Le 21/12/2022, les associés ont décidé, en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

AL23005943

TRANSFORMATION

DPA

SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 20 boulevard du Mail
89100 SENS
453 222 978 R.C.S. SENS

Aux termes d'une délibération en date du 23/12/2022, les associés ont décidé : -de modifier l'objet social de la société en supprimant l'exercice des professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence ; - et statuant dans les conditions prévues par l'article L. 223-43 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en société civile à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège et sa durée demeurent inchangées. La date de clôture a été portée au 31 décembre.
Le capital social reste fixé à 3 000 €.
Gérant : M. Dominique PAQUIS demeurant à SENS (89100), 20 boulevard du Mail
Dépôt légal au RCS de Sens

AL23005958

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCEA DROIN-MORIZOT

Société civile d'Exploitation Agricole
au capital de 175 300,00 euros
Siège social : 13 Grande rue - Vaugermain -
89800 SAINT CYR LES COLONS
849 983 408 RCS AUXERRE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2022 :
M. Jérémy MORIZOT, demeurant à CHABLIS (Yonne), 28 rue Mocques Paniers, a été nommé aux fonctions de gérant pour une durée non limitée, en remplacement de Mme Valérie DROIN, gérante démissionnaire.
Le capital social a été augmenté de 100 € pour être porté à 175 400 €.
Pour avis, la gérance.

AL23005960

TRANSFORMATION

EARL LAROCHE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 169 800,00 euros
Siège social : 5 chemin des Hâtes -
89800 MALIGNY
351 239 454 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 28 novembre 2022 a :
- Pris acte de la démission de M. Patrick LAROCHE de ses fonctions de cogérant.
- Nommé Mme Monique BAZOLA-POTIER, demeurant à CHABLIS (Yonne), 3 rue des Épinottes, aux fonctions de cogérante.
- Transformer l'EARL, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole.
A compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes :
Dénomination sociale : SCEA LAROCHE.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 169 800 €.
Siège social : 5 chemin des Hâtes - 89800 MALIGNY.
Durée : Jusqu'au 11/07/2059.
Gérant : M. Pierrick LAROCHE demeurant à MALIGNY (Yonne), 1 rue des Écoles, et Mme Monique BAZOLA-POTIER demeurant à CHABLIS (Yonne), 3 rue des Épinottes.
Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas.
Pour avis, la gérance.

AL23005961

RÉDUCTION DU CAPITAL - AJOUT OBJET SOCIAL - GÉRANCE

EARL DELETTRE

EARL au capital de 446 000 €
Siège social : 12 rue Chauchu -
89140 MICHERY
750 836 173 RCS SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 20/12/2022 a décidé de réduire le capital social de 125 000 €, ce qui le ramène à 321 000 €, d'ajouter l'activité accessoire suivante à l'objet social : élevage de félins et a nommé M. Christophe DELETTRE, demeurant MICHERY (Yonne), 1 rue Chauchu, aux fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance.

AL23005963

MODIFICATION DU CAPITAL + TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

G.R.T.P.

SARL au capital de 45 000 €
Siège social : 24, Grande rue
89190 FOISSY SUR VANNE
489 401 810 RCS SENS

Le 09/12/2022, l'associé unique a décidé : -d'augmenter le capital social de 45 000 € par élévation de la valeur nominale de chaque part sociale, pour à porter 90 000 € ; - de transférer le siège social FOISSY-SUR-VANNE (89190), 24 Grande Rue, à SOUCY (89100), Bois de Montard, et ce à compter de ce jour. Le capital social est de 90 000 € divisé en 3 750 parts sociales de 24 € chacune En conséquence, les articles 4, 7 et 8 des statuts ont été modifiés.

AL23005969

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud–
58000 NEVERS

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

MAT AVENIR SAS

au capital de 50.000 €Siège social :
70 route de la Mothe
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE

Il résulte d'une décision de l'associé unique du 28 novembre 2022 que Monsieur Christophe DARENNE, demeurant 1 Chemin des Brandons – 89660 LICHERES SUR YONNE, a été désigné en qualité de Président en remplacement de la société CABIA MATERIAUX ayant son siège ZI – Route de Surgy – 58500 CLAMECY.
Pour avis, le Président

AL23005980

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL AVM2 IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 26 rue Thomas Ancel
89000 AUXERRE
539 687 194 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 27/12/2022, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social du 26 rue Thomas Ancel, 89000 AUXERRE au 2 rue Romain Rolland 89000 AUXERRE à compter du 01/01/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis La Gérance

AL23005988

GROUPE ALTUS
EXPERTISES - CONSEILS - AUDITS

TRANSFORMATION D'UNE SOCIÉTÉ EN SAS / SASU

Dénomination : SOCIETE FINANCIERE ET DE PARTICIPATION AUXERROISE.
SARL.
Capital social : 200000 €
Siège social : RN6 - Lieudit Milieu des Ruelles, 89380 APPOIGNY.
421294984 RCS d'Auxerre.
En date du 20/12/2022, l'associé unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.
Président : Philippe RICHARD, rue de Sauvegenou, 89290 Vincelles.
Accès aux assemblées et vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés représentant au moins les trois quarts des actions.
Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL23005989

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ODENAT

Société par actions simplifiée
au capital de 200 euros
Siège social : 6, Grande rue -
60620 ROSOY-EN-MULTIEN
822 247 664 RCS COMPIEGNE

Par décisions du 15/12/2021, l'Associée unique a transféré le siège social avec effet au même jour du 6, Grande rue - 60620 ROSOY EN MULTIEN au 11, rue Tremblay - 89240 LINDRY.
L'article 1.4 des statuts a été modifié en conséquence.
Présidence : Mme Séverine LORJOUX, demeurant 6, Grande rue - 60620 ROSOY EN MULTIEN.
La Société sera désormais immatriculée au RCS d'AUXERRE.

AL23005995

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

DEFI ENVIRONNEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Route de Passy Zone Artisanale
89510 VERON
518 620 364 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de « entretien en milieu aquatique » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis - La Gérance

AL23006000

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL ET AUGMENTATION CAPITAL

PIERRES & NEGOCES,

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000,00 €
ayant son siège social à PROVENCY (Yonne)
35 route d'Athie
identifiée sous le numéro SIREN
834 948 283 RCS AUXERRE

Suivant décision collective des associés en date du 23décembre 2022, il résulte que :
- Le siège social a été transféré à ETAULE (Yonne) 10 routede Tonnerre, à compter du 1er janvier 2023
- Le capital social est porté à la somme de 4.000,00 euros.
Mention sera faite au RCS deAUXERRE.
Pour avis, le Gérant

AL23006004

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BIO 2M

Société par actions simplifiée
au capital de 82.000 euros
Siège social : Domaine des Souches -
89130 MEZILLES
399 822 972 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associée unique du 12 décembre 2022, il résulte que le siège social a été transféré à LYON (69005) - 41, Quai Fulchiron - Immeuble « Le Rive de Saône » à compter de ce jour.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de LYON.
Pour avis

AL23006011

SARL SAVIPLAST 89

L'AG du 26/12/2022 de la SARL SAVIPLAST 89 au capital de 30000euros, ZI Terres de Vauplaines route de Tanlay 89700 Tonnerre, RCS Auxerre 792850034, a pris acte de la cessation des fonctions du Commissaire Aux Comptes Titulaire, STREGO AUDIT devenue Baker Tilly STREGO. Modification du RCS d'Auxerre

AL23006035

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Anaïs COMOY, Notaire à VILLENEUVE LA GUYARD, 1 Avenue des promenades, le 5 décembre 2022,enregistré à AUXERRE 1, le 14 décembre 2022 a été cédé un fds de commerce par : la Société FREDERIC B, dont le siège est à SENS (89100) 9 rue Allix, identifiée au SIREN sous le numéro 437906860 et immatriculée au RCS de SENS. A : La Société MG COIFFURE, dont le siège est à SENS (89100) 9 ruedu Général Allix, identifiée au SIREN sous le numéro 920755667 et immatriculée au RCS de SENS. Fonds : Salon decoiffure, Esthétique, Manucure, Maquillage, Vente deproduits capillaires, parfumerie, accessoires de toilettes, accessoire de mode, bijoux fantaisie sis à SENS (89100) 9 rue Allix, nom commercial FREDERIC B. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENTQUARANTE MILLE EUROS (140 000,00 EUR). Les oppositions, s'ily a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

AL23005950

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfète du Loiret
Préfet de Seine et Marne
Préfet de l'Yonne

Concernant une demande d'autorisation environnementale conformément aux Titres II et VIII du Livre Ier et au Titre I du Livre II des parties législative et réglementaire du Code de l'Environnement.
Projet présenté par Voies Navigables de France Centre-Bourgogne en vue d'effectuer des opérations de dragages d'entretien sur 5 ans du canal de Briare et du canal du Loing sur le territoire de 13 communes réparties dans les départements du Loiret (9), de Seine-et-Marne (3)et de l'Yonne (1).
Par arrêté inter-préfectoral du 24 novembre 2022, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32jours, est prescrite du mardi 3 janvier au vendredi 3février 2023 - 17h-inclus.
Au terme de la procédure, une décision d'autorisation environnementale ou de refus pourra être adoptée par arrêté inter-préfectoral.
Une commission d'enquête a été désignée par le Tribunal administratif d'Orléans, dont Mme Martine RAGEY est la présidente, MM. Michel BADAIRE et Michel CARQUIS les membres titulaires.
Le siège de l'enquête publique est situé en mairie de Montargis, dans le Loiret.
Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, qui comprend notamment l'étude d'impact environnemental, est consultable :
sur support papier en mairies de Briare (45), Ouzouer sur Trézée (45), Rogny les 7 Écluses (89), Dammarie sur Loing(45), Châtillon-Coligny (45), Ste Geneviève des Bois (45),Montbouy (45), Montargis (45), Châlette sur Loing (45),Nargis (45), Château-Landon (77), Souppes sur Loing (77),Montcourt-Fromonville (77)
sur le site internet de la préfecture du Loiret :www.loiret.gouv.fr.
Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance et formuler leurs observations, propositions et contre-propositions sur un registre d'enquête ouvert à cet effet, aux jours et heures d'ouverture des mairies mentionnées.
Le public pourra aussi formuler ses observations par courriel à l'adresse électronique suivante :ddt-seef-enquetepublique@loiret.gouv.fr en mentionnant le nom du projet dans l'objet du message ; ces observations seront transmises à la Présidente de la commission d'enquête et consultables par le public sur le site internet indiqué ci-dessus.
Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale au siège de l'enquête à l'adresse suivante : Mairie de Montargis-6rue Gambetta - BP 719 - 45207 MONTARGIS Cedex- à l'attention de Mme la Présidente de la Commission d'enquête ; elles seront ensuite annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.
Un commissaire-enquêteur, membre de la commission, recevra les observations du public en mairie de Montargis, Souppes sur Loing, Briare, Chatillon-Coligny, selon l'agenda suivant :
Montargis - 45 Siège de l'enquête
Ouverture - mardi 3 janvier 2023 de 9h à 12h
Clôture - vendredi 3 février 2023 de 14h à 17h
Souppes sur Loing - 77
mercredi 11 janvier 2023 de 9h à 12h
jeudi 19 janvier 2023 de 14h à 17h
Briare - 45
lundi 16 janvier 2023 de 14h à 17h
mardi 24 janvier 2023 de 9h à 12h
Châtillon-Coligny - 45
samedi 7 janvier 2023 de 9h à 12h
mardi 31 janvier 2023 de 14h à 17h
Dès réception du rapport et des conclusions de la Commission d'enquête, ceux-ci seront tenus à la disposition du public,en mairies des 13 communes et sur internet, pendant un an, à l'adresse suivante : www.loiret.gouv.fr.
Des informations sur le projet peuvent être demandées à :
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE - Direction Territoriale Centre-Bourgogne -
avenue Pierre Nugue - 71100 CHALON SUR SAÔNE - 07 61 43 0849

AL23005505

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE PARLY

Par arrêté préfectoral n° PREF-SAP-PIE-BE-2022-0592 du 19décembre 2022, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'instauration des périmètres de protection du captage situé sur le territoire de la commune de Parly, à la demande d'autorisation de distribuer de l'eau destinée à la consommation humaine au titre du Code de la santé publique et à l'autorisation de prélèvement d'eau au titre du Code de l'environnement à la demande de la Fédération des eaux de Puisaye-Forterre, d'une durée de 33 jours, est prescrite du mardi 24 janvier 2023 à15 heures au samedi 25 février 2023 à 12 heures.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable par le public :
- en mairie de Parly, aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne(www.yonne.gouv.fr), à la rubrique environnement -déclaration d'utilité publique
- enquêtes publiques,
- sur un poste informatique mis à la disposition du public à la préfecture de l'Yonne (bureau de l'environnement) de 9 à12 heures et de 14 heures à 16 heures 30, sur rendez-vous en téléphonant au 03 86 72 78 14 ou au 03 86 72 79 89.
Chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations :
- sur le registre ouvert en mairie de Parly,
- par écrit à Madame le commissaire-enquêteur à la mairie de Parly (siège de l'enquête), (89240), 13, rue de l'Église,
- par voie électronique à l'adresse suivante :pref-dup-parly@yonne.gouv.fr avant le samedi 25 février 2023à 12 heures.
Madame Sylvie BRAGARD épouse LAFORGE a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par le Tribunal administratif de Dijon.
Elle se tiendra à la disposition du public en mairie de Parly:
- le mardi 24 janvier 2023, de 15 heures à 19 heures,
- le vendredi 10 février 2023, de 14 heures à 17 heures,
- le samedi 25 février 2023, de 9 h 30 à 12 heures.
Les mesures sanitaires en vigueur à ces dates s'appliqueront lors de ces permanences.
Est désigné en qualité de responsable du projet : Monsieur le Président de la Fédération des eaux de Puisaye-Forterre -115 avenue du Général de Gaulle à Toucy (89130) - Tél : 0386 44 01 42, courriel : regieeau@repf.fr.
Dans un délai de trente jours après la fin de l'enquête,Madame le commissaire-enquêteur transmettra à la préfecture de l'Yonne - service de l'animation des politiques publiques interministérielles et de l'environnement - bureau de l'environnement - place de la Préfecture - 89016 AUXERRE CEDEX, son rapport, ses conclusions motivées ainsi que les registres d'enquête. Elle transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au président du Tribunal administratif de Dijon.
Au terme de la procédure, une déclaration d'utilité publique ou un refus pourra être adopté par arrêté préfectoral.
Le rapport et les conclusions motivées de Madame le commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant le délai d'un an, en mairie de Parly, au siège de la Fédération des eaux de Puisaye-Forterre et à la préfecture de l'Yonne- service de l'animation des politiques publiques interministérielles et de l'environnement - bureau de l'environnement ainsi que sur le site internet de la préfecture de l'Yonne.

AL23005812

// DIVERS

Notaires

SCP Caroline BRISSON
et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE 89000,
18-20 Boulevard du 11 Novembre

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître BRISSON Caroline, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18/20 bld du 11 novembre, le 21 décembre 2022, a été reçu le changement de régime matrimonial portant communauté universelle par :
Monsieur Michel Roger Elie PROUST, retraité, et Madame Hélène LEGROS, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE (89000) 10 allée de Saintonge.
Monsieur est né à GENNETEIL (49490) le 26 mai 1940,
Madame est née à AUXERRE (89000) le 4 janvier 1942.
Mariés à la mairie de AUXERRE (89000) le 17 octobre 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL23005876

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

SUCCESSION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 15 septembre 2017,Monsieur Henri Etienne ZICOT, en son vivant retraité, veuf de Madame Martine Lydie Andrée SIGONNEY, demeurant à EGRISELLES-LE-BOCAGE (89500) 42 parc du Grand Brouilleret D-3. Né à PARIS 14 ÈME ARRONDISSEMENT (75014), le 18 janvier 1937. Décédé à SENS (89100) (FRANCE), le 15 septembre 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sixte BERTHIER, Notaire de laSociété d'Exercice Libéral par Action Simplifiée « Lendais & Associés », société titulaire d'un office notarial à la Résidence de VILLENEUVE SUR YONNE (Yonne) ayant son siège social audit lieu 8 Quai du Commerce, le 17 novembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sixte BERTHIER, notaire à VILLENEUVE SURYONNE, référence CRPCEN : 89095, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal degrande instance de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23005888

Notaire

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée. de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE », titulaire d'un. Office Notarial sis à AUXERRE (YONNE) 5 rue Marcelin Berthelot, CRPCEN 89001, le 21 décembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Jean-Yves Henri Gaston COSTEL, né à LEVALLOIS-PERRET (92), le 26 mars 1951, et Madame Michèle Marie DUPONT, née à VILLENEUVE-SUR-YONNE (89), le 6 mars 1949, tous deux de nationalité française, demeurant ensemble. à AUXERRE (89),107 Rue de Paris.
Mariés à la mairie de AUXERRE (89), le 12 mai 2001 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion.
Le notaire.

AL23005899

ENVOI EN POSSESSION

Avis de saisine de légataire universel
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date à ROUVRAY du 03 avril 2016, révoquant toutes dispositions antérieures déposé au rang des minutes de Me Laurent TOPIN, notaire à MALIGNY (Yonne) aux termes d'un acte contenant procès-verbal d'ouverture et de description de testament du 14 novembre 2022, Madame Filipa Espéranza LOPEZ, née à LA-FERTE-IMBAULT, le 16 octobre 1925, demeurant à CARISEY (89360), Maison de Retraite, LE CLOS DES CHEVANNAIS, 1 rue Chevannais, veuve en uniques noces de Monsieur Maurice Marcel FAUVERNIER, décédée à CARISEY, le 18 mars 2022, a institué des légataires universels.
Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains de Maître Laurent TOPIN, notaire à MALIGNY (Yonne), chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal susvisé et copie figurée du testament.
Pour avis.
Me Laurent TOPIN

AL23005973

INSERTION - ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe daté du 12 novembre 2009, dont une simple copie a été déposée suivant procès-verbal reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, 28 avenue Pompidou, **le 21 décembre 2022.**
Monsieur Jacques Pierre **PAUCARD**, retraité, demeurant à Nailly (89100), Le Faÿ, 5 rue des Lombards.
Né à Paris (14ème), le 4 août 1930.
Célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à Sens (89100), **le 20 août 2022.**
A institué pour légataire universelle :
Madame Tatiana Nikolaiévna **ZABAZNOVA**, demeurant à Sens (89100), 42 avenue de la Marne - appartement 281. Née à Saratov (Russie), le 21 juin 1953.
Une copie authentique du procès-verbal, avec copie figurée dudit testament a été reçue par le Tribunal de Sens, le 22 décembre 2022.

Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 1107 du Code civil tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu de l'article 1006 du même code.
Ladite opposition devant être formée auprès de **Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens (89100) – 28 avenue Georges Pompidou,** Notaire en charge du règlement de la succession de Monsieur Jacques **PAUCARD**
En l'absence d'opposition à l'expiration du délai, le légataire pourra appréhender les biens légués et exercer sur eux les droits du défunt.
Pour insertion
Le Notaire.

AL23006007

Office Notarial Lucie Boursier
8-10 Montée du Calvaire
89440 L'ISLE SUR SEREIN

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 5 avril 2010,
Madame Monique Andrée Marcelle HEBERT, demeurant à SAMBOURG (89160), 3 rue d'Argenteuil.
Née à ETAMPES (91150), le 29 décembre 1928.
Veuve de Monsieur Pierre Alexandre POQUET.
Décédée à TONNERRE (89700) le 21 octobre 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Lucie BOURSIER, Notaire à L'ISLE-SUR-SEREIN (89440), BP3, CRPCEN : 89035, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis,
Le notaire.

AL23006009

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL — DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe du 24/01/2018, Mme TRIBOLET CHANTAL, née à Paris, le 23/02/1945, demeurant à L' Isle-sur-Serein 89440 15 RUE BOUCHARDAT, décédée à L' Isle-sur-Serein (89440), le 18/12/2021, a institué plusieurs légataires universels.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Lucie BOURSIER, Notaire à LISLE-SUR SEREIN (89440), le 15 décembre 2022, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.
La copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe du Tribunal judiciaire d'AUXERRE le 27/12/2022.
Dans le mois suivant cette réception, opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Lucie BOURSIER, notaire à LISLE SUR SEREIN (89440), référence CRPCEN : 89035.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis,
Le Notaire.

AL23006010

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, CRPCEN 89005, le 27 décembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :
Monsieur Cyril Gilles Jean-Pierre Roland ROUALET, chef de projet informatique, et Madame Claire BERTHAUD, Infirmière, demeurant ensemble à LE VAL D'OCRE (89110) 11 route jeuilly lieudit La racine . Monsieur est né à MIGENNES (89400) le 8 juillet 1983, Madame est née à AUXERRE (89000) le 16 avril 1986. Mariés à la mairie de CHAMPS-SUR-YONNE (89290) le 21 juin 2014 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de Grande Instance.
Pour insertion
Le notaire.

AL23006020

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de LYON en date du 28/12/2022 prononçant l'arrêt du plan de cession et la conversion en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité autorisée jusqu'au 31/12/2022 au profit de la **SAS à associé unique SETELEN** Zi chemin des ruelles 89380 Appoigny (installation de matériel téléphonique). RCS SAINT ETIENNE 448 389 536. Liquidateurs judiciaires : la Selarl MJ SYNERGIE, représentée par Me Bruno WALCZAK ou Me Michaël ELANCRY 136 cours Lafayette Cs 33434 69441 Lyon CEDEX 03 et la SCP B.T.S.G. représentée par Maître Marc SENECHAL 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine.

AL23006037

ANNONCES LÉGALES

C.E.C.N.A.
Société coopérative agricole à capital variable
5 rue Jules Rimet - 89400 MIGENNES
Agrément n° N223 - RCS SENS : 775 718 356

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Convocation aux Assemblées de section
Les adhérents de la coopérative sont convoqués en assemblées générales de section qui auront lieu :

Mercredi 25 janvier 2023
Gien - Montargis - Cher
à 10 heures
Chambre d'Agriculture : rue Gutenberg - 45500 GIEN

Vendredi 27 janvier 2023
Auxerre - Tonnerre - Sens - Avallon - Nièvre
Troyes - Brienne -
Bar sur Seine et Seine et Marne
à 10 heures
Salle de réunion CECNA : 5, rue Jules Rimet - 89400 MIGENNES

L'ordre du jour :
- Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du jeudi 16 mars 2023 dont la convocation est ci-dessous,
- Élection des représentants de la section à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du jeudi 16 mars 2023.

Convocation a l'assemblée générale plénière ordinaire
Les délégués élus aux assemblées de section sont convoqués en assemblée générale plénière ordinaire qui aura lieu le :

Jeudi 16 mars 2023 à 10 heures
Salle de réunion CECNA : 5 rue Jules Rimet
89400 MIGENNES

Ordre du jour :
Assemblée Générale Plénière Ordinaire
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021/2022,
- Rapport général et spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et constatation des variations du capital social,
- Affectation du résultat de l'exercice 2021/2022,
- Quitus aux administrateurs,
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs,
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes,
- Indemnités allouées aux administrateurs,
- Pouvoirs au Président pour formalités,
- Questions diverses.

Les associés ont la faculté à partir du 15ème jour précédant la date fixée pour les assemblées de section de prendre connaissance, au siège social de la coopérative, des comptes annuels, des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes et du texte des résolutions proposées.
Le Président du Conseil d'Administration
Romain PICHON

AL23006040

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : D.M.S..
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 70 Route NATIONALE, 89580 GY L'EVEQUE.831015243 RCS d'Auxerre.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14 décembre 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Didier BEHARELLE demeurant 70 route nationale, 89580 Gy l'Evêque et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du Auxerre.
Le liquidateur

AL23005829

S.J.B.
Société d'Avocats

DISSOLUTION

SIGYBE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social
5 Avenue de Chablis
89144 LIGNY LE CHATEL
494 378 854 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 01/12/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Gilles PROU, demeurant 5 Avenue de Chablis 89144 LIGNY LE CHATEL, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 5 Avenue de Chablis - 89144 LIGNY LE CHATEL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS.

AL23005857

DISSOLUTION

SARL JUVA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 48 000€
Siège social
6 Quai Henri Ragobert 89300 JOIGNY
R.C.S : SENS 452 784 283

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 JUIN 2022, les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 JUIN 2022 et sa mise en liquidation amiable.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur FOURNIER Philippe demeurant 25 Bis Rue de la Forêt 89300 Looze, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 6 Quai Henri Ragobert 89300 Joigny adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS.
Mention sera faite au RCS de SENS.
Pour Avis,La gérance

AL23005867

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL JUVA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 48 000€
Siège social
6 Quai Henri Ragobert
89300 JOIGNY
R.C.S : SENS 452 784 283

L'Assemblée Générale Ordinaire réuni le 30 Juin 2022 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au RCS.
Pour Avis,
Le Liquidateur

AL23005879

S.J.B.
Société d'Avocats

DISSOLUTION

PAUL ET FILS

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social
1 Rue des Saules
89210 ESNON
380 732 982 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 1er décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Yves PAUL, demeurant 4 Impasse du Poncelot 89210 ESNON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 4 Impasse du Poncelot 89210 ESNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL23005901

DISSOLUTION

PIETRE COURTAUX

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 21 ROUTE DE QUENNE,
ZA DU SOLEIL LEVANT
89290 VENOY
RCS AUXERRE 519 437 388

L'assemblée générale extraordinaire du 23/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 23/12/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur DUVAL JEAN CLAUDE, demeurant 64 GRANDE RUE, 89400 BASSOU et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce AUXERRE.

AL23005956

DISSOLUTION

SCI DU 21 RUE MONTANT AU PALAIS

Société Civile Immobilière au capital de 762,25 €
Siège social : 21, rue du Montant au Palais
89300 JOIGNY
412 890 485 RCS SENS

Le 19/12/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, -nommé Mme Anne-Marie BON demeurant à Joigny (89300), 11 rue Guynemer, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.

AL23005967

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI DU 21 RUE MONTANT AU PALAIS

SCI en liquidation amiable au capital de 762,25 €
Siège social : 21, rue du Montant au Palais
89300 JOIGNY
412 890 485 RCS SENS

Le 19/12/2022-17 heures, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé Mme Anne-Marie BON de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL23005968

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CENTRE DE REEDUCATION ET DE MASSAGES

Société Civile de Moyens en liquidation amiable
au capital de 3 163 €
Siège social : 34, boulevard du 14 juillet
89100 SENS
778 691 725 RCS SENS

Le 22/12/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Jean-Marc FERON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS.

AL23005971

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

ALPHA SERVICES INFORMATIQUES

SASU en liquidation
au capital de 100 euros
Siège social :Appartement Lot 44- RDC - Résidence VAUBAN -
3 BOULEVARD VAUBAN -
89000 AUXERRE
RCS Auxerre 898 206 099

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 27/12/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation.L'associé unique a nommé comme liquidateur Monsieur Khayati ISAM demeurant au 9 rue Vésale - 75005 PARIS et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Auxerre.
Pour avis, le liquidateur,

AL23005984

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ECO CAP

SARL au capital de 1.000€
Siège social : Lieu-Dit Les Brions, 3
89700 TONNERRE
RCS 519 053 391 AUXERRE

L'AGE du 31/10/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme LEPAPE VERONIQUE, Lieu-Dit Les Brions, 3 89700 TONNERRE, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 31/10/2022.
Radiation au RCS de AUXERRE

AL23005992

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI MAHE

Société civile immobilière,
au capital de 304,90 €
Siège social à COURSON LES CARRIRES (Yonne)
7 route de Frétoy
SIREN 433 352 747 RCS AUXERRE

Aux termes d'un procès-verbal des associés en date du 29octobre 2022 et d'un acte reçu par Maître DINET, notaire à CLAMECY le même jour, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Julio HENRIQUES, demeurant à COURSON LES CARRIERES (Yonne) 8 route de Frétoy de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de AUXERRE.
Pour avis.

AL23006018

S.J.B.
Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

S.C.I. DU BOURG SUD

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 9 146,94 euros
Siège social
6 Route de Saint-Martin
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
326 892 106 RCS SENS

L'Assemblée Générale réunie le 1er décembre 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, arrêté au 30 novembre 2022, déchargé Madame Pierrette DOIN, née PELLERIN, demeurant 6 Route de Saint Martin 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis

AL23006024

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 12/12/2022, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SMC IMMO
Capital : 1 500 €, divisé en 1 500 parts de 1 €.
Siège social : 22 rue Voltaire 89140 VINNEUF
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Gérant : M. Claude MAHIOU demeurant au 22 rue Voltaire 89140 VINNEUF
Cessions de parts : Elles sont libres entre associés. Cessions à des tiers est soumise à l'agrément des associés.
La société sera immatriculée au RCS de SENS.

AL23005935

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 07/12/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : PV PROtect
Capital : 40000€
Siège social : 14 bis rue Guynemer, Imm. MSA 89000 Auxerre.
Objet: La fourniture, la mise en place, l'entretien de tout système de télé-sécurité ou de sécurité au profit des particuliers et/ou des professionnels exerçant une activité professionnelle ou associative, de leurs clients, salariés, préposés, locaux ou biens, notamment par systèmes de téléassistance, fixes ou mobiles ; le négoce de matériel de téléassistance, de télé-sécurité ou de sécurité ; la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Le négoce, la fourniture, la commercialisation et mise en place d'équipement de protection individuelle. Durée : 99 ans.
Président : Présence Verte Confluence Association loi 1901 au capital de 0€ ayant son siège social 14 bis rue Guynemer,
Imm. MSA 89000 Auxerre RCS 392 963 120 Auxerre représentée par M. Plasson Christian, n°2640, RD 17 71960 Prissé.
Clause d'agrément: En cas de pluralité d'associés, les actions de la société ne peuvent être cédées à quelque titre que ce soit, y compris entre actionnaires, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des actionnaires.
Admissions: non concerné : Chaque action donne droit à une voix.
RCS : Auxerre

AL23005741

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 16/11/20222, il a été constituée une société :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI DU POULPE
Siège social : 122 Rue de Paris, 89000 AUXERRE
Objet social : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Jérémy LELU, demeurant 14 rue Porte d'En Haut 89240 CHEVANNES
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Pour avis, la Gérance

AL23005827

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE du 19/12/2022, il a été constituée une société :
Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chiropracteurs
Dénomination sociale : ANGELUS CHIROPRACTIC
Siège social : 5 rue Marcelin Berthelot, 89000 AUXERRE
Objet social : l'exercice de la profession de chiropraxie
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au RCS
Capital social : 2 000 €
Gérance : Mme Marie-Jacobé ROUY, demeurant 55 Grand Rue 89800 FONTENAY-PRES-CHABLIS
Immatriculation au RCS d'AUXERRE
Pour avis, la Gérance

AL23005840

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 15 décembre 2022, à Tanlay.
Dénomination : KHEPER DEVELOPMENT.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 1 rue du Port, 89430 Tanlay.
Objet : Conseil aux entreprises et apport d'affaires.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession d'actions et agrément : À l'exception des cessions à des associés qui sont libres, toute autre mutation est soumise à l'agrément préalable des associés pris par décision collective à la majorité des ¾ des associés présents ou représentés..
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.
Ont été nommés :Président : Monsieur Jean François GUILLET 1 rue du Port 89430 TANLAY.
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Pour avis.

AL23005841

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE du 19/12/2022, il a été constituée une société :
Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chiropracteurs
Dénomination sociale : CLEMCHIROPRATIQUE
Siège social : 5 rue Marcelin Berthelot, 89000 AUXERRE
Objet social : l'exercice de la profession de chiropraxie
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au RCS
Capital social : 2 000 €
Gérance : Mme Clémence ROUY, demeurant 12 rue des Fortifications, appartement 20, 89000 AUXERRE
Immatriculation au RCS d'AUXERRE
Pour avis, la Gérance

AL23005844

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 20 décembre 2022, à Auxerre.
Dénomination : AZ PRESTATIONS.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 1 rue du Port, 89430 Tanlay.
Objet : Conseil aux entreprises et apport d'affaires.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession d'actions et agrément : À l'exception des cessions à des associés qui sont libres, toute autre mutation est soumise à l'agrément préalable des associés pris par décision collective à la majorité des ¾ des associés présents ou représentés..
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.
Ont été nommés :Président : Monsieur Philippe WATTECAMPS 86 rue Bourneil 89000 AUXERRE.
La société sera immatriculée au RCS Auxerre.
Pour avis.

AL23005850

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHEU du 08/12/2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : FLEURIMMOB.
Siège social : 6 ruelle Millon 89600 CHEU.
Objet social : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, commercial ou industriel ; La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; La prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; La Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés ; Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE.
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Madame Déborah LAURENT, demeurant 8 rue de la Chapelle 89360 BUTTEAUX et Madame Anne LAURENT, demeurant 6 ruelle Millon 89600 CHEU.
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Pour avis. La Gérance

AL23005856

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NAILLY du 13/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SCI.
Dénomination sociale : VICTOR HUGO.
Siège social : 38 Grande. Rue, 89100 NAILLY.
Objet social : - l'acquisition, la cession, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous droits ou biens immobiliers, - la mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de construction pour toute destination et la réalisation de tous travaux y compris de construction, - le recours à l'emprunt ou à toute autre forme de financement (crédit-bail, ...), ainsi que la prise de toute garantie hypothécaire ou non, pour la réalisation de l'objet social, - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99. ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social : 1 520 euros, constitué uniquement. d'apports en numéraire.
Gérance : Mme Elodie MILACHON et M. Matthieu PANAGET, demeurant tous deux 38 Grande Rue, 89100 NAILLY.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément. requis dans tous les cas, agrément des associés représentant. au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au RCS de SENS.
Pour avis - La Gérance

AL23005890

AVIS DE CONSTITUTION

Il est donné avis de constitution d'une SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIES UNIPERSONNELLE
Dénomination : **SASU ATFS ATELIER TOURNAGE FRAISAGE SERVICES**
Capital social : **1000€**
Siège social : **ZA DE LA FOSSE DE LA VERNIERE RUE DU STADE 89100 NAILLY**
Mr DUFOUR THOMAS de nationalité française résidant au **31 route de Mirons 89150 ST VALERIEN** est le président
Pour une durée illimitée.
Tribunal de commerce compétent : **RCS DE SENS**

AL23005986

Maître Corentin DRÉAU
Notaire à AVALLON (Yonne),
4, rue de Lyon

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Corentin DRÉAU, notaire à AVALLON (Yonne) 4 rue de Lyon, le 23 décembre 2022, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : LUTHY INVEST. Forme : SOCIETE CIVILE. Capital Social : TROIS MILLE EUROS (3.000,00 euros). Siège Social : ETAULE (Yonne), 10 route de Tonnerre. Objet Social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Gérance : Monsieur Ludovic DUMONT, demeurant à PROVENCY (Yonne), 22 Rue du Clos- Tour de Pré
Monsieur Thibaut TEDESCO, demeurant à SAINTE COLOMBE(Yonne), Sur la Malaise - Route de Buisson.
Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE. Cession de parts sociales - agrément : Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour Avis, Maître Corentin DRÉAU.

AL23006005

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à AUXERRE (Yonne) du 26 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : LA TABLE D'ETIENNE
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Camille LENOBLE et Monsieur Dimitri PONSARD, demeurant ensemble 28 Rue de l'Industrie 89310 NITRY.
Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas, sauf pour les cessions entre associés ; Agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales.
Immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL23006022

